



Fédération
Française
du Sport
Adapté

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

28 MARS 2026
DIJON





SOMMAIRE

1. PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 12 AVRIL 2025	4
2. RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.....	10
3. BILAN DU SERVICE DE FORMATION	25
4. RAPPORT DE LA COMMISSION RECHERCHE	30
5. BILAN DE L'ACADÉMIE DU SPORT ADAPTÉ.....	34
6. BILAN ACTIVITÉS MOTRICES ET AUTISME.....	64
7. RAPPORT DE LA COMMISSION MÉDICALE NATIONALE	68
8. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE.....	72
9. RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE.....	74
10. BILAN DU CNASEP	76
11. BILAN DU PÔLE SPORT	81
12. BILAN DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	85
13. RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ DIRECTEUR	93
14. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT.....	97
15. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	106

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

12 AVRIL 2025 - AUXERRE

*Fédération française du Sport Adapté.
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.
Déclarée à la Préfecture de police de Paris le 19 juillet 1971 – n° de dossier 71/956.
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 – J.O. n° 102 du 2 mai 1999.*

Le samedi 12 avril 2025, les membres de l'assemblée générale de la Fédération française du Sport Adapté, dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis sur convocation écrite du président en date du 25 mars 2025, conformément aux dispositions statutaires.

À l'ouverture de l'assemblée, le président Marc Truffaut remercie l'ensemble des participants présents.

Après ces quelques propos, le président Marc Truffaut ouvre la séance de cette assemblée générale ordinaire et donne la parole au secrétaire général, Richard Magnette.

Le secrétaire général donne lecture du programme de cette AG et indique que les votes seront gérés par la société Oopn.

1. Présentation du PV de l'AG du 30 mars 2024 à Tours

Après une courte présentation, le secrétaire général indique que ces documents feront l'objet d'une des résolutions à voter en fin d'A.G.

2. Rapport moral du président Marc Truffaut

Mesdames, messieurs, chers membres, partenaires et amis du Sport Adapté, bienvenue pour cette assemblée générale de la saison 2024.

Il me revient donc de vous présenter mon rapport moral.

La saison 2024 restera une année à part dans l'histoire du Sport Adapté. Ce rapport moral est lui aussi particulier à plus d'un titre. Il est tout d'abord empreint d'émotion.

Cette saison a été marquée, dans un premier temps, par le décès tragique de Kevin, sportif engagé du Sport Adapté. Kevin qui nous a ouvert la voie il y a déjà quelques années vers la création de l'Académie du Sport Adapté, en nous bousculant dans nos certitudes et en élargissant notre champ des possibles.

Plus récemment, nous avons été profondément touchés par le décès de Christine, notre ancienne trésorière et représentante de la FFSA au sein de la CIFSAC.

Ces drames nous rappellent ce qui compte vraiment dans le Sport Adapté : Le respect, la solidarité et la bienveillance entre nous, nous acteurs engagés - que nous soyons bénévoles, salariés cadres techniques, dirigeants ou famille.

Ce qui nous rassemble au sein de la famille du Sport Adapté, ce n'est ni un statut, ni une fonction, ni des jeux d'influence. C'est une passion partagée, celle du Sport Adapté, ce sont les sportifs au cœur de notre engagement, de nos décisions et de nos combats.

Dans une période qui pourrait voir émerger des tensions ou des tiraillements internes, il est temps de nous recentrer sur l'essentiel : le développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap mental psychique ou avec TSA.

Comme le disait Antonio Gramsci : « *Les puissants se partagent le gâteau pendant que les pauvres se battent pour les miettes* ».

Dans un contexte économique tendu, il serait dramatique pour la FFSA de se diviser autour de maigres ressources, alors que l'enjeu est de faire front commun. Nous devons résister à la tentation des luttes internes et choisir, ensemble, la voie de la collaboration, de la mutualisation et de la solidarité.



Ce rapport moral est également particulier car il clôture à la fois la saison 2024 et une paralympiade.

Alors que retenir de cette période :

- La mobilisation de l'ensemble des acteurs du Sport Adapté pour sortir de la pandémie qui nous a permis aujourd'hui de revenir à une situation normale.
- La structuration de nos secteurs «Activités Motrices» et «sport et autisme» avec la publication d'un guide pour un bon accueil des personnes TSA au sein des clubs sportifs.
- La création de l'Académie du Sport Adapté qui vient mettre en lumière les compétences et habiletés de chacun.
- Le dynamisme de nos organes déconcentrés, qui permet d'offrir près de 4 000 rencontres sportives par an, qu'elles soient compétitives ou non.
- Notre savoir-faire reconnu dans l'organisation de grands événements avec en point d'orgue : les Global Games 2023 à Vichy.
- La structuration de notre accompagnement des sportifs de haut niveau, concrétisée par notre première place au classement mondial des nations.

Mais cette paralympiade, ce sont aussi bien sûr les Jeux paralympiques de 2024 chez nous en France à Paris.

L'année 2024 restera un tournant historique dans la reconnaissance du Sport Adapté :

- Deux relais collectifs de la flamme olympique qui ont permis à nos licenciés d'être au cœur de l'événement.
- L'allumage de la vasque par Charles-Antoine Kouakou qui fut un moment hautement symbolique dans le monde entier.
- La médaille d'argent de Gloria Agblemagnon au lancer du poids qui a ému et inspiré bien au-delà de nos cercles habituels tout comme la médaille d'or de Charles-Antoine en 2021.

Cette visibilité sans précédent est le fruit d'un travail de fond mené collectivement depuis des années. Rien de ce que nous entreprenons ne serait possible sans le soutien indéfectible de nos partenaires publics institutionnels et privés. Je remercie l'État, le ministère des sports, ainsi que l'Agence nationale du sport pour leur accompagnement, à tous les niveaux de la FFSA.

Je n'oublie pas les entreprises, les fondations - notamment la FDJ et Malakoff Humanis, qui nous ont déjà annoncé le renforcement de leur soutien pour les quatre prochaines saisons.

Et si on allait plus loin ?

J'ai utilisé à plusieurs reprises le mot ambition. Et si, dès maintenant nous en faisons collectivement la preuve ?

Nous disons souvent que notre nom n'est plus lisible, qu'il ne nous représente pas, qu'il ne parle pas à l'extérieur.

Alors allons-y ! bousculons nos habitudes. Marquons le coup. Lançons le changement.

Et si nous devenions la Fédération française du para sport adapté ? Ou des para sports adaptés ?

Il ne tient qu'à vous d'en manifester l'intérêt. Et pourquoi ne pas rédiger une motion de cette AG pour relancer officiellement la réflexion.

Qu'en pensez-vous ? On y va ? On fonce ?

« Désolé Richard si je bouscule un peu le protocole..... Mais pourquoi pas ».

Ce rapport moral est un hommage à ce que nous avons traversé, à celles et ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur cœur et qui méritent le respect.

C'est aussi une invitation à regarder vers l'avenir avec responsabilité et volonté.

Chaque saison me rappelle que le Sport Adapté est bien plus qu'un simple terrain de jeu : c'est aussi un espace de vie, d'engagement et de transformation. Un lieu où les différences deviennent des forces où les limites reculent où les possibles se multiplient ; dans un monde en mutation dans un contexte de fragilité économique et de transformation du modèle sportif, notre fédération doit plus que jamais affirmer son identité, son rôle et ses valeurs.

La paralympiade s'est donc achevée fin 2024.

Au-delà des chantiers encore à venir, je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité directeur sortant, notamment Claudie Gissot, Sandrine Destouches, et Marie-José Lallart.

Sans oublier Mireille Ségerie notre secrétaire historique et Marie-Paule Fernez, directrice technique fédérale depuis plusieurs paralympiades.

Mais voilà, alors qu'une page se tourne, il est temps d'en écrire une nouvelle.

Même si le contexte économique reste difficile pour le sport français, cette nouvelle étape devra s'inscrire dans une démarche exigeante, innovante et engagée, en lien avec les politiques publiques et peut-être même en capacité de les influencer.

Le futur projet fédéral que nous devons construire ensemble devra refléter cette ambition, tout en tenant compte de la réalité de nos moyens. Plus que jamais nous devons bâtir une fédération ouverte, soutenante, au service des pratiquants et des territoires.

Pour cela, je sais pouvoir m'appuyer sur :

- La nouvelle équipe fédérale élue à la fin de l'année 2024 que je félicite ici chaleureusement.
- La directrice technique nationale par intérim et son équipe.
- L'ensemble des salariés de la fédération qui j'en suis convaincu grâce à la réorganisation du siège participeront activement au développement de la fédération.
- Et bien sûr vous les ligues, comités départementaux, clubs qui œuvrent chaque jour à faire vivre le Sport Adapté.

Le nouveau comité directeur a d'ores et déjà souhaité affirmer quatre axes structurants :

- la formation,
- la structuration territoriale,
- la protection des sportifs,
- le renforcement du projet fédéral dans ses dimensions humaines, techniques et solidaire.

Dans cette dynamique ambitieuse, je tiens à souligner le rôle essentiel de nos partenaires.

Nous devons faire entendre la voix du Sport Adapté partout où elle peut peser : dans les politiques publiques, le mouvement sportif, les établissements médico-sociaux, les écoles, les entreprises.

Nous devons porter cette voie avec fierté, exigence et humanité, tout en renforçant la coopération, la confiance et en gardant le cap sur ce qui nous anime : permettre à chaque personne en situation de handicap mental psychique ou avec TSA d'accéder durablement à une pratique sportive choisie, encadrée et valorisante.

Avec humilité, mais aussi détermination, je forme le vœu que cette nouvelle étape s'ouvre sous le signe de l'intelligence collective, du respect mutuel et de l'audace partagée.

À toutes et tous, merci pour votre engagement, votre énergie et votre fidélité.

Continuons ensemble à faire grandir ce formidable projet collectif qu'est le Sport Adapté.

Alors chiche ? On y va ? On fonce ?

Merci.

3. Rapport d'activité fédérale par Richard Magnette, secrétaire général

Le secrétaire général présente un Power Point qui fait le point sur l'ensemble des actions menées en 2024 :

- la vie fédérale,
- les affiliations,
- les licences (avec présentation des montants des quotes-parts par ligue),
- les assurances,
- stop à la violence,



- la commission de discipline,
- activités Motrices et Sport et autisme,
- bilan d'activité de la DTN (présenté par Laure Dugachard),
- la commission des athlètes de haut niveau,
- l'Académie du Sport Adapté (présentée par ses membres),

4. Rapport de la commission médicale nationale par Nathalie Catajar, médecin fédéral

Le médecin fédéral national présente le bilan de la commission médicale, son rapport sur la surveillance médicale des championnats de France, le bilan de l'accidentologie lors des compétitions, le SMR des sportifs de haut niveau.

5. Rapport de gestion du comité directeur par Evelyne Diaz, trésorière fédérale

La trésorière présente les comptes de l'exercice 2024. Le compte de résultat fait apparaître 5 316 115 € de produits pour 5 608 380 € de charges, soit un résultat négatif de 292 265 €.

Le bilan 2024 montre un actif de 4 026 119 € (dont 1,25 M€ de trésorerie et 1,17 M€ de créances, majoritairement des licences impayées). Les créances devraient diminuer grâce au prélèvement automatique instauré en 2024.

Dans cette suite, il est présenté les décisions financières validées en comité directeur :

- À compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).
- La quote-part « Ligue/CDSA », correspondant à la part financière sur les licences, ne sera calculée et versée que sur la base des factures effectivement réglées.
- La quote-part « Ligue/CDSA » ne sera pas versée aux CDSA et aux ligues qui ne seraient pas à jour de leurs règlements auprès de la fédération.
- Le règlement des factures relatives aux licences s'effectuera obligatoirement par prélèvement automatique. En cas de refus de la mise en place du prélèvement par un club, un CDSA ou une ligue, des frais de traitement administratif seront appliqués. Ces frais seront fixés à 5 euros par facture émise, afin de couvrir les coûts liés à la gestion manuelle des règlements.
- L'affiliation et la prise de licences seront bloquées à la réouverture de la base licence en septembre si l'association n'a pas réglé les factures des saisons précédentes.

6. Lecture du rapport du commissaire aux comptes, Thierry Denise

M. Thierry Denise, commissaire aux comptes, donne lecture de son rapport sur l'exercice 2024 faisant état de son opinion sur les comptes annuels, sur la justification de ses appréciations et les vérifications auxquelles il a procédé. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

7. Présentation du budget prévisionnel 2025

La trésorière présente le budget prévisionnel 2025 d'un montant 4 832 000 €.

8. Présentation des résolutions

Le secrétaire général présente les résolutions, le vote est géré par la société Oopn.

9. Clôture de l'assemblée générale par le président

Le président remercie chaleureusement tous les acteurs du Sport Adapté ainsi que tous les partenaires qui participent à nos projets.

10. Résultat du vote des résolutions

94 associations ont pris part au vote, elles comptabilisent 8639 voix sur 42 591 voix au total.

Ceci représente 6,78 % des associations et 20,24 % des voix des associations remplissant leurs obligations statutaires.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le PV de l'assemblée générale du 26 mars 2024 à Tours.

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins val. exprimés	Voix val. exprimées	Bulletins présents	Voix présentes
1	PREMIÈRE RÉOLUTION	71	7032	94	8639
Voix pour	Voix contre	Voix abstention	Pourcentage pour	Pourcentage contre	Pourcentage abstention
7032	0	762	100,00 %	0,00 %	N/A

Adopté

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le PV de l'assemblée générale élective du 7 décembre 2024 à Paris.

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins val. exprimés	Voix val. exprimées	Bulletins présents	Voix présentes
2	DEUXIÈME RÉOLUTION	78	7786	94	8639
Voix pour	Voix contre	Voix abstention	Pourcentage pour	Pourcentage contre	Pourcentage abstention
7786	0	26	100,00 %	0,00 %	N/A

Adopté

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le secrétaire général, intégrant l'ensemble des rapports des commissions ou groupes de travail chargés d'animer les différents secteurs d'activités fédérales.

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins val. exprimés	Voix val. exprimées	Bulletins présents	Voix présentes
3	TROISIÈME RÉOLUTION	77	7775	94	8639
Voix pour	Voix contre	Voix abstention	Pourcentage pour	Pourcentage contre	Pourcentage abstention
7775	0	31	100,00 %	0,00 %	N/A

Adopté

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport présenté par le médecin fédéral national

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins val. exprimés	Voix val. exprimées	Bulletins présents	Voix présentes
4	QUATRIÈME RÉOLUTION	77	7780	94	8639
Voix pour	Voix contre	Voix abstention	Pourcentage pour	Pourcentage contre	Pourcentage abstention
7780	0	26	100,00 %	0,00 %	N/A

Adopté

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du comité directeur et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le résultat est de -292 265 €. Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées depuis le début de l'exercice 2024 et donne quitus aux membres du comité directeur de leur gestion pour cet exercice.

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins val. exprimés	Voix val. exprimées	Bulletins présents	Voix présentes
5	CINQUIÈME RÉOLUTION	74	7846	94	8639
Voix pour	Voix contre	Voix abstention	Pourcentage pour	Pourcentage contre	Pourcentage abstention
7846	0	279	100,00 %	0,00 %	N/A

Adopté



SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de 2024 soit -292 265 € an report à nouveau.

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins val. exprimés	Voix val. exprimées	Bulletins présents	Voix présentes
6	SIXIÈME RÉSOLUTION	69	7518	94	8639
Voix pour	Voix contre	Voix abstention	Pourcentage pour	Pourcentage contre	Pourcentage abstention
7496	22	592	99,71%	0,29%	N/A

Adopté

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel fédéral pour 2025 d'un montant de 4 432 000 €

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins val. exprimés	Voix val. exprimées	Bulletins présents	Voix présentes
7	SEPTIÈME RÉSOLUTION	75	7968	94	8639
Voix pour	Voix contre	Voix abstention	Pourcentage pour	Pourcentage contre	Pourcentage abstention
7698	0	120	100,00%	0,00%	N/A

Adopté

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement de toutes les formalités de publication et de dépôt prescrites par la loi.

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins val. exprimés	Voix val. exprimées	Bulletins présents	Voix présentes
8	HUITIÈME RÉSOLUTION	72	7434	94	8639
Voix pour	Voix contre	Voix abstention	Pourcentage pour	Pourcentage contre	Pourcentage abstention
7434	0	372	100,00%	0,00%	N/A

Adopté

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Élections complémentaires au comité directeur (1 poste pour 2 candidats) 2 candidatures ont été adressées, par courrier recommandé, avant la date limite du 12 mars 2025 ; les candidatures suivantes sont validées par la commissions électorale, par ordre d'arrivée au siège.

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins val. exprimés	Voix val. exprimées	Bulletins présents	Voix présentes
31	NEUVIÈME RÉSOLUTION	78	8072	94	8639
Candidat	Voix	% sur les voix val. exprimées	Décision		
Isabelle Caby	5868	72,70%	Élue		
Anick Lucas	2204	27,30%			
Vote blanc	69	N/A			

Richard Magnette
Secrétaire général

Marc Truffaut
Président FFSA

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL RICHARD MAGNETTE

Au cours de l'année 2025, le comité directeur de la FFSA s'est réuni à 5 reprises, les 11 et 12 janvier, les 28 février et 1^{er} mars, le 11 avril à Auxerre en amont de l'assemblée générale, les 13 et 14 septembre, le 21 novembre en visio ainsi que lors du séminaire fédéral des élus, du 28 juin au 29 juin et du séminaire fédéral des professionnels, du 30 juin au mercredi 2 juillet au CREPS de Talence enfin, présent lors de la réunion annuelle des présidents de ligues et comités départementaux les 5 et 6 décembre 2025.

Durant cette période, le bureau fédéral s'est tenu en présentiel les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois à l'exception des mois de juillet et août.

Comme les années précédentes la Fédération française du Sport Adapté a été présente lors des différentes assemblées générales du CNOSF, du CPSF et du COSMOS.

En début d'année 2025 et pendant les premiers mois de l'année, la FFSA a été auditionnée dans le cadre d'une inspection réalisée par 3 membres de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR). À l'issue un rapport a été rendu apportant, dans ses conclusions, quelques préconisations. De ce fait, des sessions de travaux de réactualisation des statuts et de différents règlements fédéraux ont été programmées et qui aboutiront à une assemblée générale extraordinaire afin de valider certaines modifications.

Parmi celles-ci, afin de répondre à la demande faite par les sportifs lors de l'AG de Tours, il vous sera proposé de valider le changement de dénomination du Conseil consultatif des sportifs par le Conseil participatif des sportifs. De même, afin de faire évoluer le mode de fonctionnement, il vous sera également proposé de modifier l'intitulé du Conseil consultatifs des parents en Conseil consultatif des aidants et d'adopter sa nouvelle composition.

Pour ces deux points, un premier vote d'adoption vous sera proposé en fin d'assemblée générale avant l'adoption définitive lors d'une AG extraordinaire.

Licences

Après une saison 2023/2024 marquée par un nombre de 64 331 licenciés, la saison 2025/2026 a vu une nouvelle progression portant le nombre de licences au chiffre record de 66 509 avec un arrêté de la base licence au 21 juillet 2025.

À constater en particulier une progression des licences « adultes non compétitives » avec plus 600 licences après une progression de 2 400 pour la saison précédente et globalement aux environs de 400 licences annuelles en plus pour les licences « jeunes compétitives », les licences « jeunes non compétitives » et les licences « dirigeants bénévoles ».

À noter qu'au 31 décembre 2025 le nombre de licenciés pour la nouvelle saison était déjà de 45 015 et ce malgré le blocage de la base licences pour les structures qui n'étaient pas à jour de leurs paiements de factures.

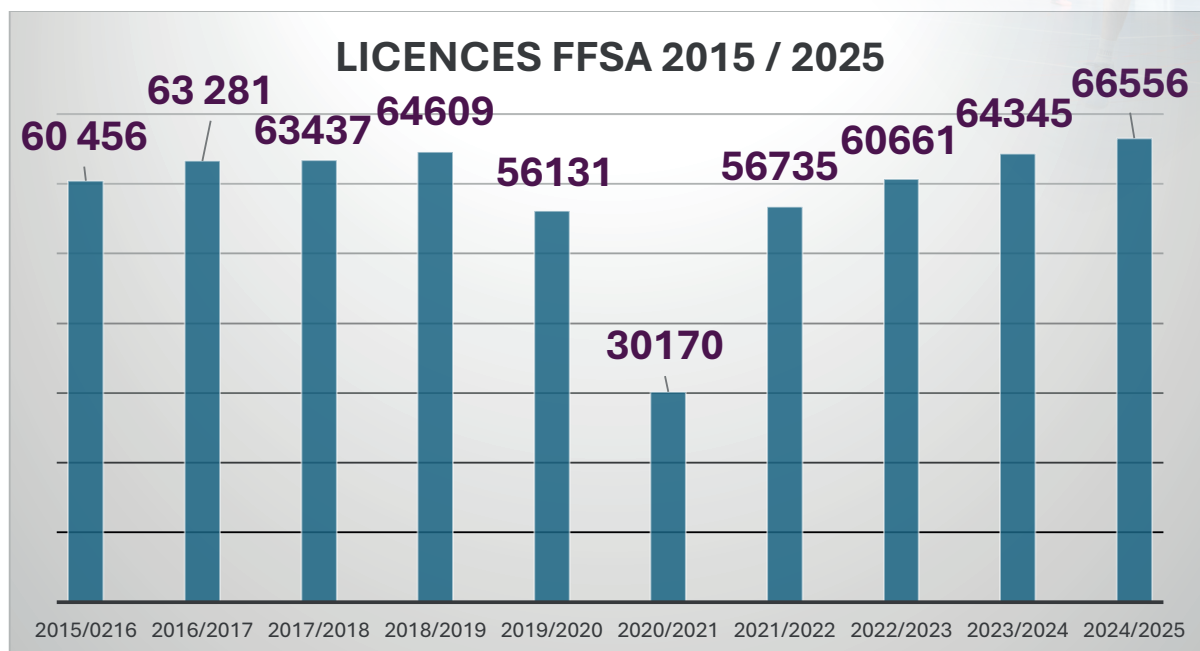
Depuis le dernier trimestre 2025, un travail, par réunion en visio, est mené avec le partenaire informatique qui a été choisi pour la mise en place d'un nouveau logiciel « licence ».

De nombreuses modifications interviendront pour une mise en place au 1^{er} septembre 2026 et des sessions d'informations seront mises en place en lien avec les organes déconcentrés de la fédération.

Une présentation de ce nouveau logiciel sera faite à l'issue de la première partie de l'assemblée générale.



Évolution des licences



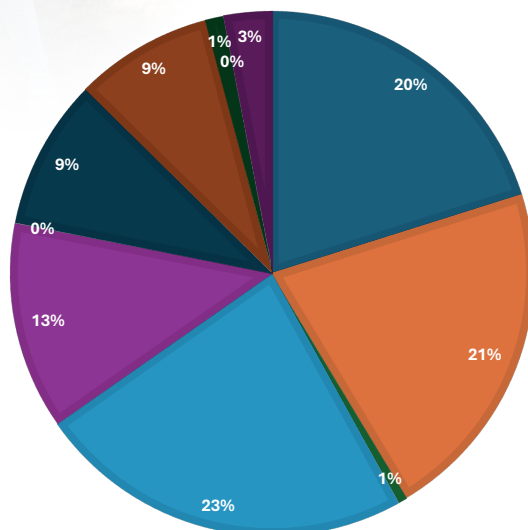
Statistiques licences annuelles

	FEMME	HOMME	TOTAL	
LICENCE ADULTE COMPÉTITIVE	4 327	12 634	16 961	16 638
LICENCE ADULTE NON COMPÉTITIVE	4 571	6 718	11 289	10 631
LICENCE AUTRES PRATIQUANTS	120	102	222	142
LICENCE DÉCOUVERTE	5 013	9 004	14 017	14 537
LICENCE DIRIGEANT OU BÉNÉVOLE	2 752	3 876	6 628	6 163
LICENCE DIRIGEANT OU BÉNÉVOLE MULTIFONCTION	9	29	38	20
LICENCE JEUNE COMPÉTITIVE	1 998	6 217	8 215	7 866
LICENCE JEUNE NON COMPÉTITIVE	1 829	3 973	5 802	5 437
LICENCE JUGE ET ARBITRE	239	424	663	557
LICENCE JUGE ET ARBITRE MULTIFONCTION	3	9	12	1
LICENCE MULTICLUB	635	2 031	2 666	2 339
Total	21 496	45 017	66 513	64 331

TYPE DE LICENCES	CLASSES			TOTAL GÉNÉRAL
	AB	BC	CD	
LICENCE ADULTE COMPÉTITIVE	2 866	4 703	5 100	12 669
LICENCE ADULTE NON COMPÉTITIVE	296	238	97	631
LICENCE JEUNE COMPÉTITIVE	1 055	2 308	1 964	5 327
LICENCE JEUNE NON COMPÉTITIVE	52	41	26	119
Total général	4 658	8 041	7 788	20 487

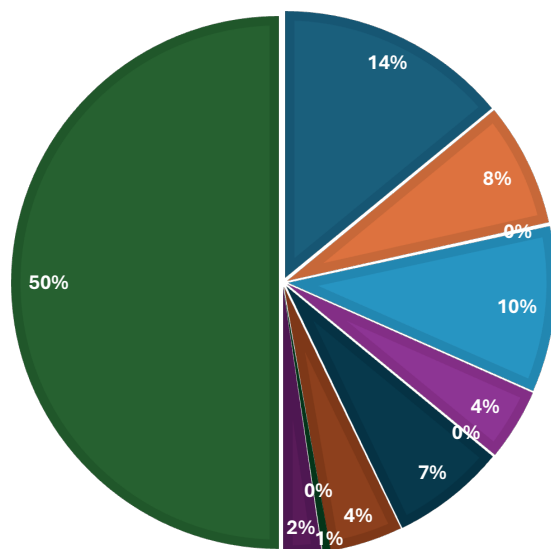


FEMMES



- Licence Adulte Compétitive
- Licence Adulte Non-Compétitive
- Licence Autres Praticants
- Licence Découverte
- Licence Dirigeant ou Bénévole
- Licence Dirigeant ou Bénévole Multifonction
- Licence Jeune Compétitive
- Licence Jeune Non-Compétitive
- Licence Juge et Arbitre
- Licence Juge et Arbitre Multifonction
- Licence multiclub

HOMMES

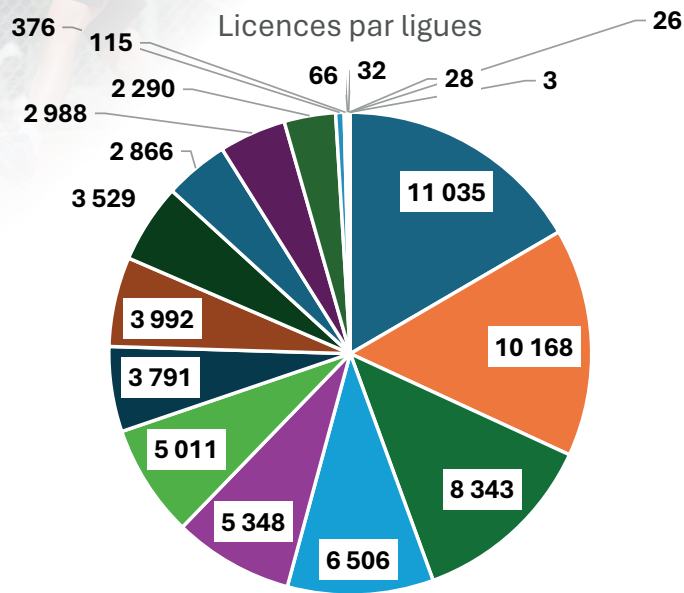


- Licence Adulte Compétitive
- Licence Adulte Non-Compétitive
- Licence Autres Praticants
- Licence Découverte
- Licence Dirigeant ou Bénévole
- Licence Dirigeant ou Bénévole Multifonction
- Licence Jeune Compétitive
- Licence Jeune Non-Compétitive
- Licence Juge et Arbitre
- Licence Juge et Arbitre Multifonction
- Licence multiclub
- Total général



Total licences par ligue

	DÉCOUVERTES	LICENCES	TOTAL
OCCITANIE	2 308	8 727	11 035
NOUVELLE-AQUITAINE	1 481	8 687	10 168
AUVERGNE-RHONE-ALPES	1 507	6 836	8 343
ÎLE-DE-FRANCE	1 416	5 090	6 506
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1 066	4 282	5 348
PAYS DE LA LOIRE	1 809	3 202	5 011
HAUTS-DE-FRANCE	957	3 035	3 992
GRAND EST	697	3 094	3 791
BRETAGNE	710	2 819	3 529
NORMANDIE	1 003	1 985	2 988
BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ	561	2 305	2 866
CENTRE-VAL DE LOIRE	389	1 901	2 290
LA RÉUNION	101	275	376
FFSA	12	103	115
CORSE		66	66
NOUVELLE-CALÉDONIE		32	32
GUADELOUPE		28	28
MARTINIQUE		26	26
WALLIS ET FUTUNA		3	3



- OCCITANIE
- ILE DE France
- GRAND EST
- BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- REUNION
- NOUVELLE CALEDONIE
- WALLIS ET FUTUNA
- NOUVELLE AQUITAINE
- PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
- HAUT DE France
- NORMANDIE
- FFSA
- GUADELOUPE
- AUVERGNE RHONE ALPES
- PAYS DE LA LOIRE
- BRETAGNE
- CENTRE VAL DE LOIRE
- CORSE
- MARTINIQUE

Licences par département

DÉPARTEMENT	DÉCOUVERTES	ANNUELLES	TOTAL
TOTAL GÉNÉRAL	14 017	52 496	66 513
LOIRE-ATLANTIQUE	985	1 012	1 997
BOUCHES-DU-RHÔNE	67	1 807	1 874
GIRONDE	72	1 654	1 726
HAUTE-GARONNE	157	1 506	1 663
ISÈRE	332	1 179	1 511
PAS-DE-CALAIS	257	1 155	1 412
FINISTÈRE	208	1 177	1 385
OISE	218	1 061	1 279
LANDES	7	1 251	1 258
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	90	1 159	1 249
NORD	190	972	1 162
ILLE-ET-VILAINE	326	816	1 142



HÉRAULT	396	737	1 133
LOZÈRE	241	876	1 117
MAINE-ET-LOIRE	368	736	1 104
GARD	124	974	1 098
DORDOGNE	198	825	1 023
VAR	134	887	1 021
LOIRE	133	880	1 013
HAUTES-PYRÉNÉES	396	579	975
CHARENTE	381	586	967
RHÔNE	29	918	947
ALPES-MARITIMES	483	463	946
TARN		923	923
LOT-ET-GARONNE	247	647	894
GERS	43	832	875
VENDÉE	206	659	865
HAUTE-SAVOIE	273	592	865
MANCHE	513	344	857
EURE	201	609	810
BAS-RHIN	127	682	809
DOUBS	136	670	806
AIN	91	699	790
HAUTS-DE-SEINE	362	416	778
YVELINES	258	509	767
PARIS	6	746	752
AISNE	387	359	746
DRÔME	204	541	745
YONNE		730	730
MOSELLE	332	387	719
CHARENTE-MARITIME	71	624	695
ESSONNE	5	689	694
HAUTE-LOIRE	163	524	687
SAVOIE	114	569	683
LOIRET	228	439	667

LOT	205	458	663
PYRÉNÉES-ORIENTALES	229	414	643
SEINE-MARITIME	139	498	637
CORRÈZE	132	481	613
CHER	14	592	606
CÔTES-D'ARMOR	110	490	600
TARN-ET-GARONNE	219	381	600
HAUTES-ALPES	200	397	597
HAUTE-VIENNE	183	412	595
LOIR-ET-CHER	93	495	588
MARNE	2	583	585
SOMME	38	529	567
SEINE-ET-MARNE	1	552	553
AVEYRON	125	426	551
MAYENNE	82	460	542
VIENNE	19	516	535
VAUCLUSE	37	454	491
HAUT-RHIN	117	359	476
SARTHE	154	315	469
CALVADOS	62	372	434
ARDÈCHE	168	247	415
VAL-D'OISE	150	264	414
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	144	257	401
MORBIHAN	66	327	393
VAL-DE-MARNE		387	387
VOSGES		358	358
SEINE-SAINT-DENIS		357	357
PUY-DE-DÔME		333	333
ARIÈGE		304	304
CREUSE	14	290	304
JURA	5	294	299
AUDE	101	197	298
SAÔNE-ET-LOIRE	45	231	276



DEUX-SÈVRES	66	209	275
LA RÉUNION		270	270
ORNE	88	158	246
MEUSE		240	240
INDRE-ET-LOIRE		232	232
ALLIER		213	213
NIÈVRE	155	45	200
MEURTHE-ET-MOSELLE	5	186	191
CÔTE-D'OR		137	137
HAUTE-SAÔNE		114	114
CANTAL		97	97
ARDENNES		91	91
HAUTE-MARNE		85	85
TERRITOIRE DE BELFORT		70	70
AUBE		68	68
CORSE-DU-SUD		66	66
INDRE		47	47
EURE-ET-LOIR		46	46
NOUVELLE-CALÉDONIE		32	32
GUADELOUPE		27	27
MARTINIQUE		26	26
WALLIS		3	3

AFFILIATIONS 2025

La commission d'affiliation s'est réunie à 10 reprises tout au long de l'année 2025 afin d'étudier l'ensemble des demandes présentées par les ligues et comités départementaux, ce qui a abouti à la validation de 226 nouvelles affiliations soit 30 de plus que l'année précédente dans 24 disciplines sportives différentes.

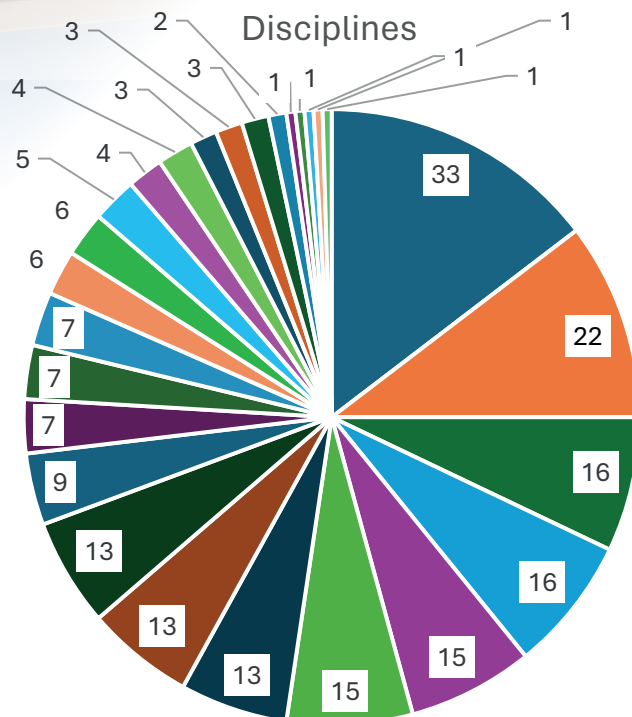
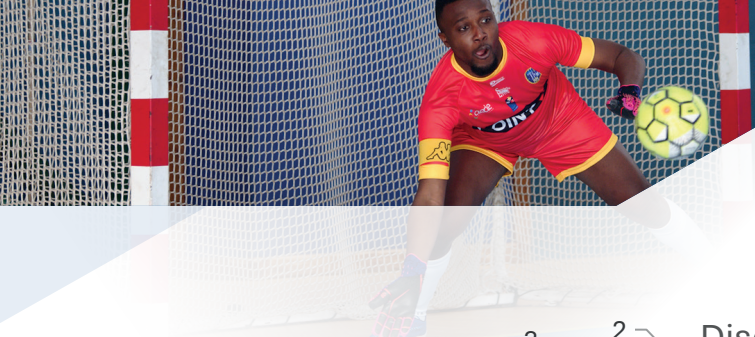
À noter, une fois de plus et comme chaque, année, que des dossiers ont été ajournés à la suite de l'absence de projet spécifique de Sport Adapté, voire par l'absence de documents comptables.

SAISON SPORTIVE 2024/2025		
	Ligue	Nombre affiliations
LI/01	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	24
LI/02	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	12
LI/03	BRETAGNE	21
LI/04	CENTRE-VAL DE LOIRE	16
LI/06	GRAND-EST	14
LI/07	HAUTS-DE-FRANCE	10
LI/08	ÎLE-DE-FRANCE	23
LI/09	NORMANDIE	7
LI/10	NOUVELLE-AQUITAINE	29
LI/11	OCCITANIE	27
LI/12	PAYS DE LA LOIRE	18
LI/13	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	20
LI/9A	GUADELOUPE	1
LI/9B	MARTINIQUE	2
LI/9D	LA RÉUNION	1
LI/9G	NOUVELLE-CALÉDONIE	1
	TOTAL	226



Affiliations par discipline

PARA	FOOTBALL	ADAPTÉ	33
	OMNISPORT		22
PARA	RUGBY	ADAPTÉ	16
PARA	JUDO	ADAPTÉ	16
PARA	NATATION	ADAPTÉE	15
PARA	TENNIS DE TABLE	ADAPTÉ	15
PARA	ATHLÉTISME	ADAPTÉ	13
PARA	TENNIS	ADAPTÉ	13
PARA	BASKET	ADAPTÉ	13
PARA	TIR À L'ARC	ADAPTÉ	9
PARA	HANDBALL	ADAPTÉ	7
PARA	ÉQUITATION	ADAPTÉE	7
PARA	SKI	ADAPTÉ	7
PARA	AVIRON	ADAPTÉ	6
PARA	ESCALADE	ADAPTÉE	6
PARA	PÉTANQUE	ADAPTÉE	5
PARA	GYMNASTIQUE	ADAPTÉE	4
PARA	BADMINTON	ADAPTÉ	4
PARA	CYCLISME	ADAPTÉ	3
PARA	ROLLER	ADAPTÉ	3
PARA	BOXE	ADAPTÉE	3
PARA	ESCRIME	ADAPTÉE	2
PARA	KARATÉ	ADAPTÉ	1
PARA	LUTTE	ADAPTÉE	1
PARA	TWIRLING	ADAPTÉ	1
PARA	SQUASH	ADAPTÉ	1
PARA	VOILE	ADAPTÉE	1
			226



- FOOTBALL
- TENNIS DE TABLE
- HANDBALL
- PETANQUE
- OMNISPORT
- ATHLETISME
- EQUITATION
- GYMNASTIQUE
- RUGBY
- TENNIS
- SKI
- BADMINTON
- JUDO
- AVIRON
- CYCLISME
- NATATION
- BASKET
- TIR A L'ARC
- ESCALADE
- ROLLER

LES QUOTES-PARTS RÉGIONALES 2026/2027 DES LICENCES PAR LIGUES

AURA	2026/2027	23	15	19	15	15	15
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	2026/2027	20	20	20	20	20	20
BRETAGNE	2026/2027	9	9	9	9	9	9
NOUVELLE-CALÉDONIE	2026/2027	0	0	0	0	0	0
CENTRE-VAL DE LOIRE	2026/2027	6	6	6	6	6	6
GRAND EST	2026/2027	6	6	6	6	6	6
GUADELOUPE	2026/2027	20	20	20	20	20	20
GUYANE	2026/2027	10	10	10	10	10	10
HAUTS-DE-FRANCE	2026/2027	25	25	23	23	25	25
ÎLE-DE-FRANCE	2026/2027	INFORMATIONS NON COMMUNIQUÉES					
MARTINIQUE	2026/2027	7	7	7	7	7	7
NORMANDIE	2026/2027	18	18	16	16	16	16
NOUVELLE-AQUITAINE	2026/2027	16	16	16	16	16	16
OCCITANIE	2026/2027	12	12	12	12	12	12
PAYS DE LA LOIRE	2025/2026	10	10	4	4	9	10
PACA	2026/2027	12	12	7	7	12	12
LA RÉUNION	2026/2027	5	5	5	5	5	5



LES ASSURANCES

Les déclarations d'accident enregistrées par la MAIF pour la saison sportive 2023/2024 sont au nombre de 37 avec une sinistralité de 54 dossiers soit une légère augmentation par rapport à la précédente saison sportive.

(Tableaux « statistique » en annexe)

Il est à constater, une fois de plus, qu'un grand nombre de dossiers n'ont pu aboutir car les sportifs concernés n'étaient pas détenteurs de garanties suffisantes en matière d'individuelle accident ayant pour la plupart UNIQUEMENT la garantie RC fédérale (couvrant les dommages causés aux tiers) et malheureusement aucune garantie complémentaire extérieure ou parfois un contrat qui ne couvrait pas la pratique sportive dans le cadre du Sport Adapté.

Il apparaît nécessaire, une fois de plus, de rappeler à l'ensemble des responsables associatifs leur obligation d'information et de contrôle dans ce domaine particulier comme rappelé dans le guide fédéral et ce conformément à l'article L.324-4 du code du sport.

Le code du sport L.321-1 prévoyant que les fédérations sportives **doivent** souscrire une assurance responsabilité civile obligatoire pour leurs pratiquants de sport.

C'est pourquoi l'assurance responsabilité civile sera systématiquement intégrée dans la facturation à compter du 1er septembre 2026 et ce afin de respecter les dispositions du code du sport.

RAPPEL :

1. Pour mémoire, afin de répondre aux dispositions de l'article L. 321-4 al. 2 du code du sport relatif à l'accompagnement des victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques, la FFSA a souscrit, auprès de la MAIF, un contrat spécifique qui permet aux licenciés de la fédération, des ligues, des comités et des structures affiliées de bénéficier :

- D'un soutien psychologique octroyé par MAIF Assistance avec numéro dédié
- De renseignements juridiques personnalisés afin d'aider à répondre aux interrogations via un échange confidentiel
- D'un accompagnement juridique par la prise en charge des frais de procédure engagés

2. Une garantie individuelle accident au coût de 0,40 € est dorénavant disponible lors de la souscription d'une licence découverte.

Cette assurance complémentaire à la responsabilité civile incluse lors de la prise de licence permet au sportif de bénéficier d'une garantie décès, d'un capital en cas d'invalidité permanente et de remboursements médicaux, optique et dentaire (à hauteur de 250 € en complément des organismes sociaux).

Récapitulatif de sinistralité par sport

SPORT	NOMBRE DE SINISTRES HORS RPC	ÉVALUATIONS	DÉPENSES	TOTAL
FOOTBALL	9	- €	66,29 €	66,29 €
BASKET	16	- €	574,62 €	574,62 €
FUTSAL	0	- €	- €	- €
LUTTE	1	- €	- €	- €
PÉTANQUE	1	- €	- €	- €
SKI	2	- €	178,09 €	178,09 €
RUGBY	4	- €	- €	- €
AUTRES SPORTS	4	- €	354,10 €	354,10 €
TOTAL	37	- €	1 173,10 €	1 173,10 €



Récapitulatif de sinistralité par typologie

TYPLOGIES	NOMBRE DE SINISTRES	ÉVALUATIONS	DÉPENSES	TOTAL
IDC	43	- €	1 219,00 €	1 219,00 €
RC CORPOREL	4	- €	354,10 €	354,10 €
RC MATÉRIEL	4	- €	- €	- €
DB	1	- €	- €	- €
RPC	2	- €	- €	- €
AUTOMISSION	0	- €	- €	- €
TOTAL	54	- €	1 573,10 €	1 573,10 €

Récapitulatif de sinistralité par nature d'activité

PRATIQUE	NOMBRE DE SINISTRES	ÉVALUATIONS	DÉPENSES	TOTAL
COMPÉTITION	13	- €	722,71 €	722,71 €
ENTRAÎNEMENT	6	- €	- €	- €
PRATIQUE LIBRE	2	- €	239,00 €	239,00 €
RPC	0	- €	- €	- €
AUTRE	0	- €	- €	- €
TOTAL	21	- €	961,71 €	961,71 €



STOP À LA VIOLENCE

En cours d'année sportive 2024/2025 il a été mis en place un onglet spécifique sur le site fédéral.
Via ce lien, il est possible, à tout moment, d'avoir accès aux informations utiles :

Prévention violence

Pour télécharger le document sur la prévention de la violence.

Aide aux victimes

Pour télécharger les détails du contrat MAIF.

NUMÉROS ET LIEN UTILES

Pour les victimes mineures

Enfance en danger	119
Non au harcèlement	3020
	www.nonauharcelement.education.gouv.fr
Si le harcèlement a lieu sur Internet.....	0800 300 000
Cyberharcèlement	3018

Pour les victimes majeures

Arrêtons les violences.....	119
Les services de police, de gendarmerie nationale.....	17
	https://arretonslesviolences.gouv.fr/ Portail de signalement gratuit

Les services de l'État et notamment ceux relevant du ministère chargé des sports et des Jeux olympiques et paralympiques et des préfetures dans le cadre des pouvoirs de police administrative.

Contacts

Ministère des sports. Cellule à contacter : Cellule-signal-sports
Mail Sport Adapté. Cellule à contacter : Lutte contre les violences
Le comité d'éthique de la FFSA.
La Direction technique nationale de la FFSA.
L'association Colosse aux pieds d'argile : J'ai besoin d'aide

SI HONORABILITÉ

Comme vous le savez le code du sport prévoit dans ces articles L.212-9, L.212-1 et L.322-1 que les activités d'éducateur sportif, d'exploitant d'un établissement d'activité physique ou sportive (EAPS), d'arbitre ou de juge sont interdites aux personnes qui font l'objet d'une condamnation pour un crime ou pour certains délits.

Les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle font l'objet d'un contrôle systématique réalisé tous les ans à la date de délivrance de la carte en question par une consultation automatisée à la fois du casier judiciaire et du FIJASV (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes).

Les éducateurs sportifs bénévoles, les exploitants (dirigeants) d'EAPS et les arbitres et juges sont soumis aux mêmes obligations légales d'honorabilité que leurs homologues professionnels.

De ce fait la direction des sports en collaboration avec la direction du numérique des ministères sociaux et des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice ont conçu un service automatisé SI honorabilité permettant aux fédérations de s'assurer de l'honorabilité de leurs éducateurs et encadrant bénévoles licenciés.

Les fédérations sportives sont explicitement autorisées à recueillir les éléments relatifs à l'identité de leurs licenciés soumis aux dispositions des articles cité ci-dessus et elles se doivent de communiquer les informations au ministère chargé des sports en vue du traitement automatisé et dématérialisé.

Ce contrôle concerne tous les bénévoles et constitue une étape essentielle dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention initiée depuis 4 ans par le ministère des sports ; il est de notre responsabilité commune de rendre effective et efficace ce contrôle de l'honorabilité pour tous les bénévoles au sein de la fédération ce contrôle doit être opéré étant un élément essentiel qui me permet de garantir la sécurité physique et morale des pratiquants.

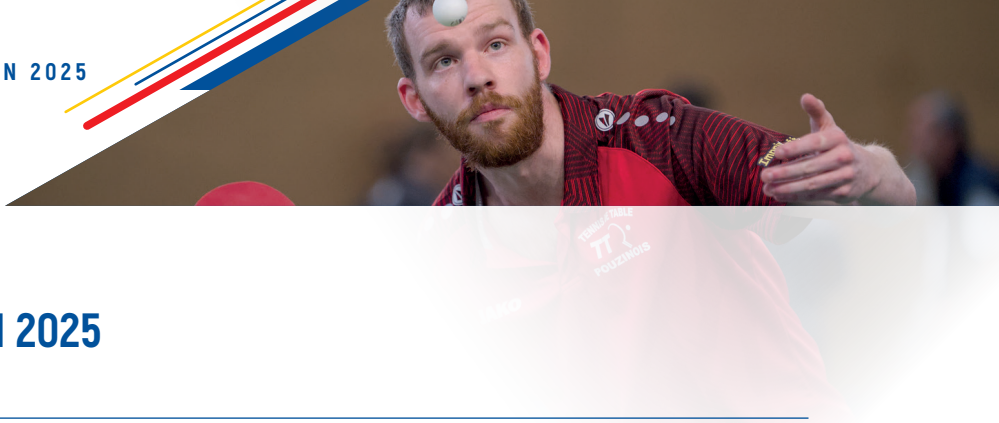
À la suite des demandes formulées par plusieurs fédérations, des développements ont été opérés sur l'application SI honorabilité afin d'ajouter dans le champ « type licencié », la dénomination « intervenant auprès de mineurs ».

Pour les fédérations qui licencient ce type de public, il y a donc, dorénavant, nécessité de déposer les identités des individus qui interviennent auprès de mineurs sans occuper de fonction d'éducateur, d'exploitant ou de juge-arbitre.

Peuvent être qualifiés d'intervenants auprès de mineurs au sein des EAPS, l'ensemble des personnes qui, dans un EAPS ou en relation avec lui, agissent ou participent à l'accomplissement de son activité au contact des mineurs.

Il est à constater que lors des contrôles effectués par le ministère, de nombreuses licences sont rejetées et retournées au service "licence" en particulier par suite d'erreurs d'état civil (confusion entre le nom d'usage et le nom de naissance par exemple) mais également à des erreurs de lieu de naissance (département et commune), ensemble d'informations qui figurent dans un encadré rouge spécifique de l'espace licence.

Aussi nous ne pouvons qu'inviter les responsables d'associations à la plus grande vigilance lors des saisies administratives et vous renvoyer pour cela, lors de l'aide à la prise de licence et de la saisie informatique, aux informations contenus dans une pièce d'identité.



BILAN FORMATION 2025

TABLEAU COMPARATIF

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
STAGES	120	107	112	129	106	70	82	105	124	117	82
STAGIAIRES	1 189	1 117	1 187	1 211	1 183	697	783	685	993	927	699

Jusqu'en 2020, le service gérait les formations d'AQSA pour plusieurs ligues. Le fait que la quasi-totalité des ligues soit aujourd'hui OF (organisme de formation) n'induit plus une intégration des stagiaires de ce dispositif dans le décompte annuel de notre activité.

Les résultats de l'année 2025 en matière de formation marquent une baisse de nos activités : - 29 % du nombre d'actions réalisées / - 26 % du nombre d'inscriptions.

LE DEJEPS « ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES »

Notre activité au niveau national porte sur le DEJEPS « activités physiques et sportives adaptées ». Il y a une entrée en formation chaque année en janvier, précédée l'année d'avant par un temps de positionnement avant entrée en formation. Le nombre d'inscrits à chaque session est fluctuant : 18 en 2023 – 17 en 2024 – 25 en 2025. La formation est programmée sur le principe de l'alternance entre situations de formation en centre et situations de formation en structures spécialisées (lieu du stage) et couvre un peu plus de 21 mois pour la totalité d'un parcours. Il y a donc toujours deux promotions qui se chevauchent. Ce diplôme, comme le DESJEPS « Sport Adapté » connaîtront dans les mois qui viennent de profondes évolutions du fait du passage de tous les diplômes « jeunesse, éducation populaire et sport » en blocs de compétences. L'une des conséquences devrait être une structuration différente de la formation. Actuellement, un projet de mise en œuvre d'une nouvelle session du DESJEPS « Sport Adapté » est à l'étude.

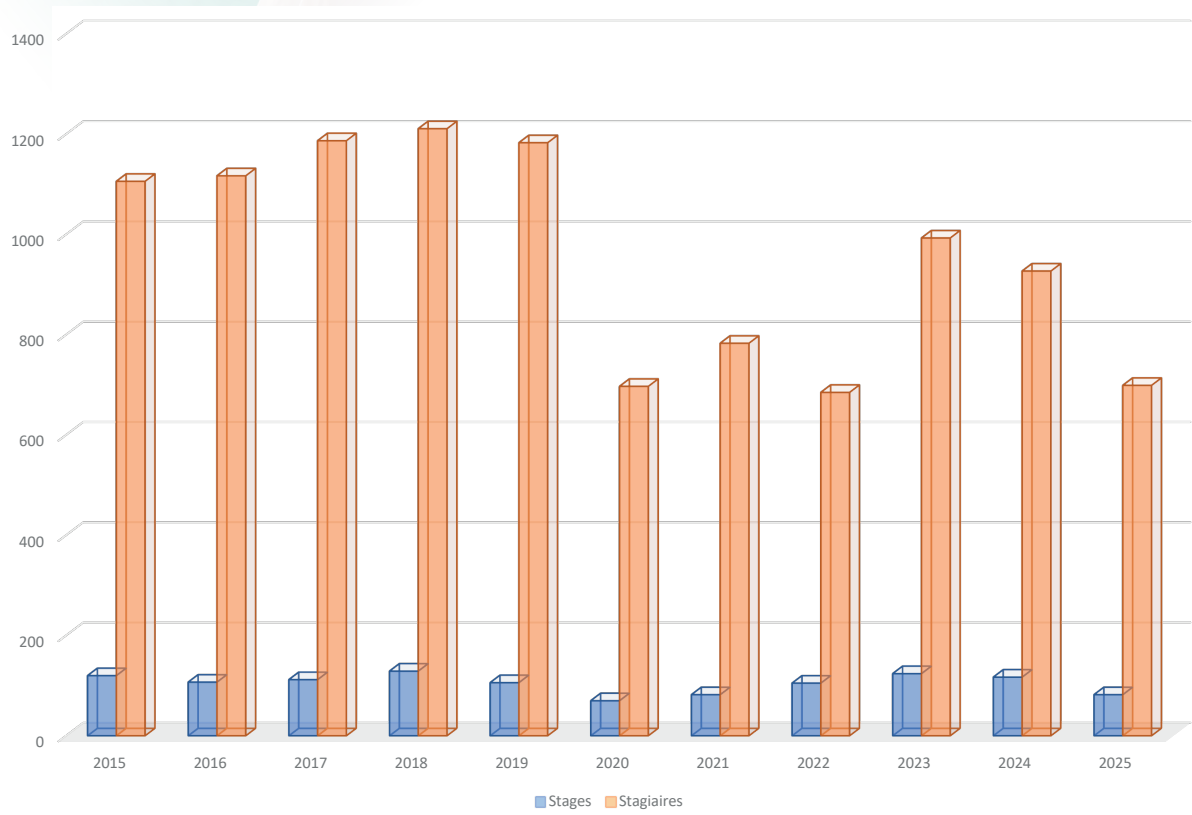
L'inquiétude porte sur les perspectives à moyen terme du déploiement du DEJEPS APSA. Si nous avons une promotion de 25 stagiaires qui a débuté sa formation en 2025, il y avait eu, en 2024, 40 positionnements avant entrée en formation. Les candidats s'étaient appuyés sur le catalogue 2024 réalisé en 2023. Depuis 2024, nous n'éditions plus de programme (décision prise toujours du fait d'un supposé déficit très conséquent de l'organisme de formation). Ainsi en 2025, nous n'avons eu que 16 positionnements avant entrée en formation qui a eu pour effet, l'inscription en formation la plus réduite (7 personnes) en janvier 2026 depuis que ce DEJEPS existe. Sans autres activités de formation en 2026, il est clair que le risque d'avoir un déséquilibre budgétaire est prévisible.

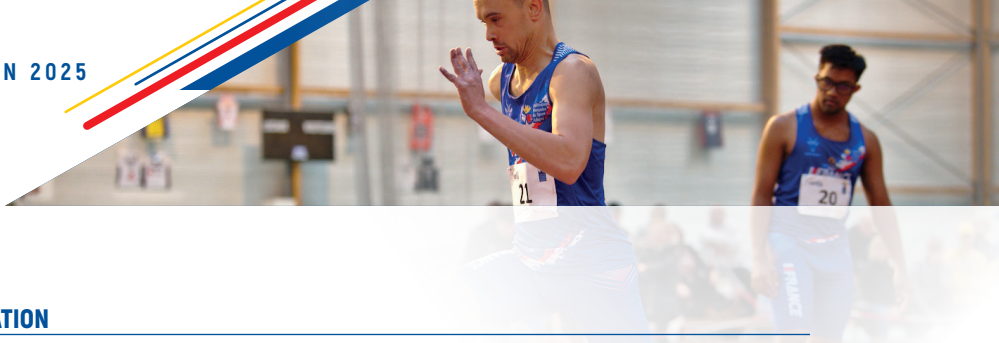
Comme il n'y a pas eu non plus de catalogue de formation pour 2026, cette situation pourrait potentiellement perdurer en 2027.

La perspective actuelle vise à réélaborer une nouvelle offre de formation. Pour ce qui est du chantier de la refonte des diplômes d'État (DE et DES) en blocs de compétences. Nous n'avons pas d'échéances précises actuellement. La programmation des groupes de travail initialement validée par le ministère ayant été annulée par le même ministère à l'issue d'une réunion en septembre 2025 renvoyant à un flou quant aux intentions du ministère au sujet de la pérennisation de ces diplômes. Nous sommes dans l'attente depuis plusieurs mois de l'organisation d'une réunion avec le service compétent du ministère en charge de cette réforme, afin qu'une réelle concertation s'engage et qu'une clarification permette d'envisager le devenir de ces diplômes d'État.

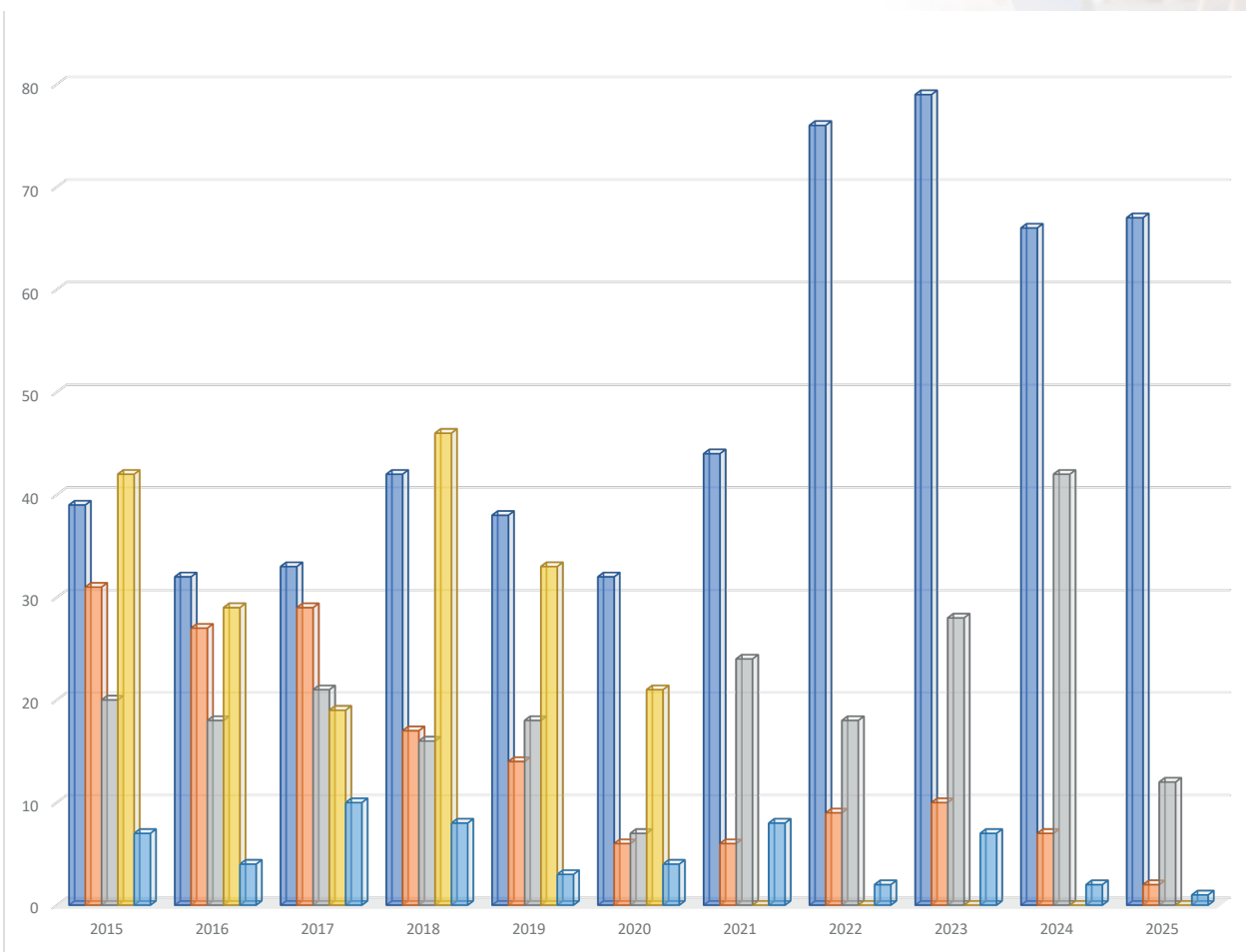
Les formations en intra (formations organisées à la demande d'une structure pour la mise en œuvre d'une formation uniquement pour ses professionnels). Nous avons mis en œuvre 42 actions de formation de cette nature en 2024. L'absence d'un catalogue de formation en 2024 (pour 2025) et en 2025 (pour 2026) a un impact négatif sur cette activité : 12 actions en 2025 et actuellement 2 actions réalisées en 2026. Sans communication directe, ces formations sont amenées à disparaître totalement.

STAGES ET STAGIAIRES





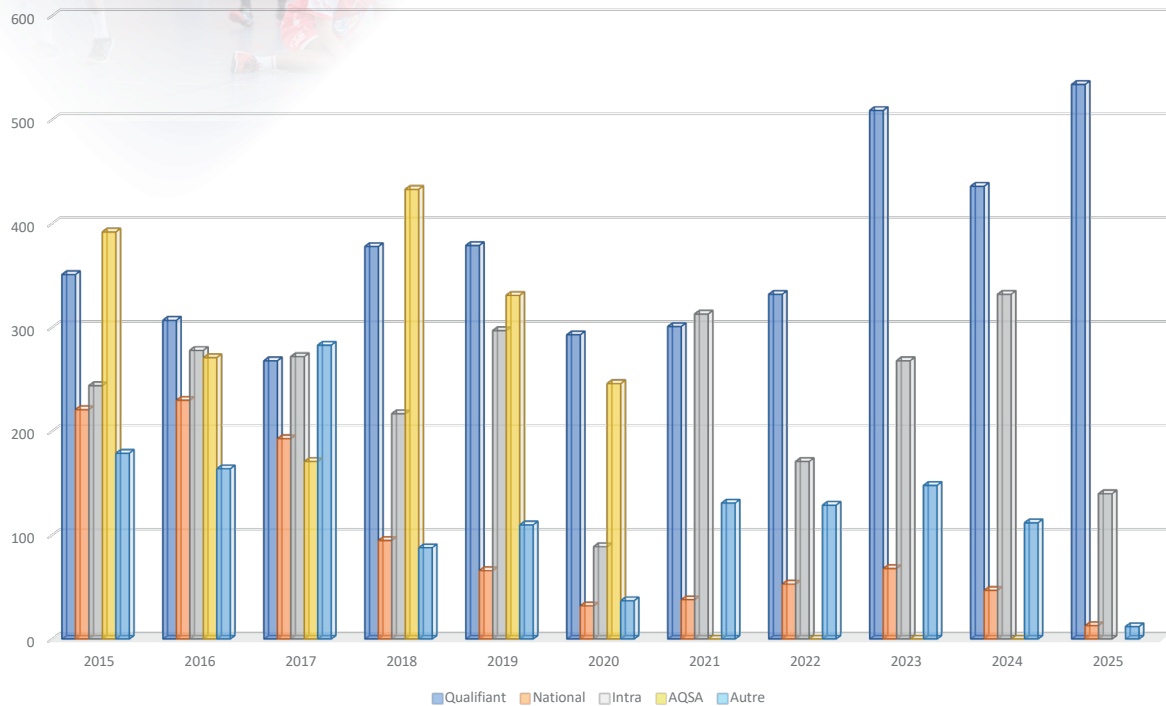
RÉPARTITION PAR DOMAINES DE FORMATION



ANNÉE	QUALIFIANT	NATIONAL	INTRA	AQSA	AUTRES (CTF)
2015	39	31	20	42	7
2016	32	27	18	29	4
2017	33	29	21	19	10
2018	42	17	16	46	8
2019	38	14	18	33	3
2020	32	6	7	21	4
2021	44	6	24		8
2022	76	9	18		2
2023	79	10	28		7
2024	66	7	42		2
2025	67	2	12		1

Les années 2017, 2018 et 2019, pour les formations qualifiantes, intègrent le DESJEPS « Sport Adapté ».

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR DOMAINES DE FORMATION



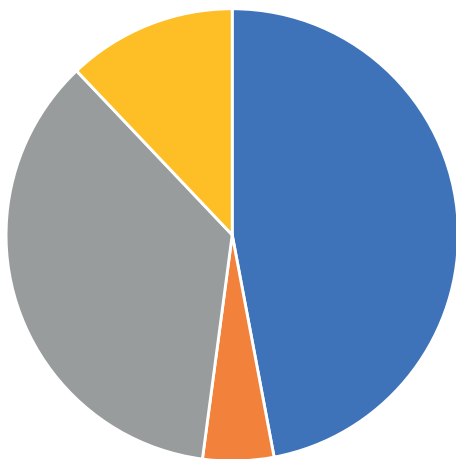
ANNÉE	QUALIFIANT	NATIONAL	INTRA	AQSA	AUTRE CTF
2015	351	221	244	392	179
2016	307	230	278	271	164
2017	268	193	272	171	283
2018	378	95	217	433	88
2019	379	66	297	331	110
2020	293	32	89	246	37
2021	301	38	313	0	131
2022	332	53	171	0	129
2023	509	68	268	0	148
2024	436	47	332	0	112
2025	534	13	140	0	12

NB : il s'agit du nombre d'inscriptions. Un même stagiaire peut avoir suivi plusieurs stages comme dans le cadre du DEJEPS ou du DESJEPS.



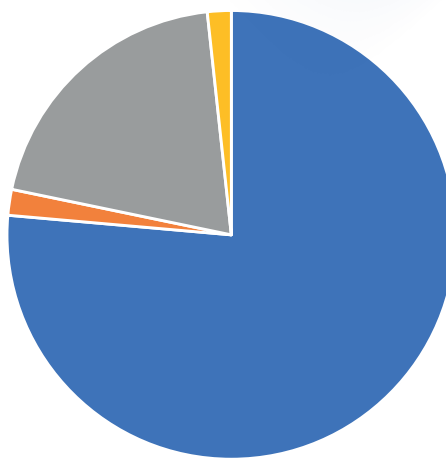
RÉPARTITION DES STAGIAIRES

Répartition du nombre de stagiaires en 2024



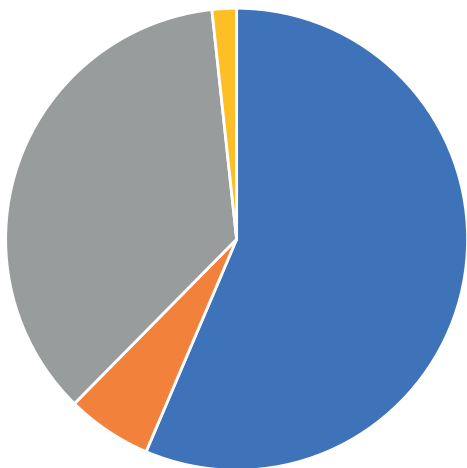
■ Qualifiant ■ National ■ Intra ■ CTF

Répartition du nombre de stagiaires en 2025



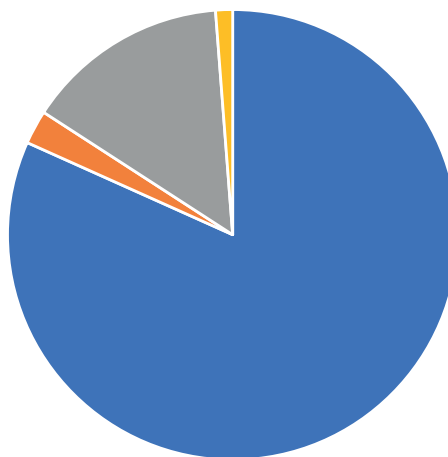
■ Qualifiant ■ National ■ Intra ■ Autre CTF

Répartition du nombre de stages en 2024



■ Qualifiant ■ National ■ Intra ■ CTF

2025



■ Qualifiant ■ National ■ Intra ■ CTF

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION RECHERCHE BILAN ANNÉE CIVILE 2025

POSITIONNEMENT DE LA COMMISSION RECHERCHE

Les travaux de la commission recherche de la FFSA sont pensés pour répondre aux attentes et besoins de la fédération en termes de production de données et de connaissances sur les pratiques fédérales, passées, actuelles ou futures. Ils doivent être au service de la réflexion fédérale et permettre des prises de décision documentées et l'affirmation de l'expertise de la FFSA.

La commission travaille à la mise en relation entre les acteurs fédéraux et ceux de la recherche appliquée, représentés par les chercheurs, les laboratoires de recherche universitaires et les organismes de financement de la recherche publique.

Dès lors, les activités de la commission recherche s'inscrivent dans une relation de collaboration proche avec les acteurs fédéraux, élus, professionnels et sportifs. Elles seront structurées à partir des priorités du projet fédéral 2025-2029.

COMPOSITION DE LA COMMISSION RECHERCHE

Elle est représentée au niveau du comité directeur de la fédération par Olivier Grin, élu au comité directeur de la FFSA, en charge de la formation et de la commission recherche et, depuis 2025, par Isabelle Caby, élue au comité directeur de la FFSA (et enseignante-chercheuse à l'Université d'Artois).

Elle regroupe 8 chercheurs ou enseignants-chercheurs, 4 professionnels de la direction technique de la fédération, et un élu, pour un total de 13 membres.

Olivier Grin (Comité directeur FFSA, vice-président Formation et Recherche)
Isabelle Caby (Université d'Artois)
Nathalie Pantaleon (Université Côte d'Azur)
Anne Marcellini (Université de Montpellier)
Aggée Lomo Myazhiom (Université de Strasbourg)
Jacques Mikulovic (Université de Bordeaux)
Yacine Tajri (Université Gustave Eiffel)
Valentine Duquesne (Chargée de recherche au Comité paralympique et sportif français)
Jean-Pierre Garel (INSHEA)

Laure Dugachard, DTN de la FFSA
Emilie Laissus, CTN, adjointe à la DTN de la FFSA
Hervé Dewaelle, DTN adjoint de la FFSA
Elodie Couderc, CTF, chargée des secteurs autisme et Activités Motrices

La nouvelle commission remercie de leur engagement les collègues qui ont nourri la commission recherche durant de nombreuses années et qui ont souhaité se retirer des activités de la commission au cours de cette nouvelle olympiade : Gilles Bui-Xuan, Tanguy Marqueste, Jocelyne Vaysse, Frédéric Reichart, et Guillaume Duchateau.



ACTIVITÉS MARQUANTES ANNÉE CIVILE 2025

Programmes de recherche de la FFSA :

- 2022-2025 : Webinaire « Autisport » – le 10 juin 2025 – avec la présentation des résultats de la recherche sur l'accessibilité des pratiques physiques et sportives pour les personnes autistes (Collaboration FFSA – Laboratoire Santesih, Université de Montpellier – Insep – 2022-2025).
- Coordination et préparation de la participation de la FFSA au projet de programme de recherche ANR 2025-2029 sur le sport de très haute performance – P-OPTIM – Nathalie Pantaléon, Olivier Grin, Jonathan Bernon, Hervé Dewaele, Emilie Laissus. Suivi avec Arnaud Faupin.
- Travail sur l'enquête dirigée par Elodie Couderc sur l'« Estimation du volume de pratique en Activités Motrices au sein de la FFSA et évaluation de ses bénéfiques » en collaboration avec Nathalie Pantaléon (LAPCOS, UniCA). L'enquête a été mise en ligne et transmis aux participants en janvier 2026.

Organisation de la commission et de ses activités collectives :

- Élection d'Isabelle Caby au comité directeur de la FFSA et arrivée de deux jeunes chercheurs dans la commission (Valentine Duquesne et Yacine Tajri).
- Réunion de rentrée de la commission recherche de la FFSA – le jeudi 9 octobre 2025 – avec présentation du projet fédéral 2025-2029.
- Coordination et régulation au travers de réunions régulières en visioconférence.
- Construction d'une proposition de 5 axes de recherche formulés par les acteurs de la Direction technique nationale de la FFSA, en lien avec le projet fédéral 2025-2029.
- Actualisation et partage des données sur les laboratoires et les chercheurs intéressés à travailler sur les thématiques prioritaires 2025-2029.

TRAVAUX ET COMMUNICATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Caby, I. & Lefevre, L. (2025). Audition Assemblée nationale par M. Joël Bruneau, député du Calvados, M. Bruno Clavet, député du Pas-de-Calais et Mme Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie, rapporteurs de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, dans le cadre de la mission d'évaluation de la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. 8 juillet 2025.

Rapport, « Évaluation de la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France », 2026 : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion-cedu/117b2465_rapport-information.pdf

Lefevre, L. & Caby, I. (2025). La place des Activités physiques et sportives dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Dossier RECAPPS (1). Avril 2025. <https://institut-recapps.com/les-dossiers-du-recapps/>

PROGRAMMATION POUR L'ANNÉE CIVILE 2026

Programmes de recherche de la FFSA :

- Développement d'un outil/indicateur visant à promouvoir et développer les Activités physiques et sportives dans les établissements médico-sociaux des Hauts-de-France – Collaboration Laboratoire Sherpas-URePSSS – Ligue du Sport Adapté des Hauts-de-France – 2026-2027 – Recherche-action inscrite dans le PSF 2026-2029 en lien avec l'observatoire des pratiques [axe 2.1].
- Coordination de l'engagement de la FFSA au projet de programme de recherche ANR 2025-2029 sur le sport de très haute performance – P-OPTIM – Nathalie Pantaléon, Olivier Grin, Jonathan Bernon, Hervé Dewaele, Emilie Laissus. Suivi avec Arnaud Faupin.
- Travail de préparation collective pour le dépôt d'une lettre d'intention pour l'appel à projets Blanc de la FIRAH pour un projet sur l'axe de recherche FFSA numéro 4 : Les compétences développées par les sportifs en situation de handicap dans leur parcours sportif et d'engagement associatif au sein du Sport Adapté.

Organisation de la commission et de ses activités collectives :

- Diffusion des 5 axes de recherche formulés par les acteurs de la Direction technique nationale de la FFSA, en lien avec le projet fédéral 2025-2029, et travail de positionnement des membres de la commission recherche sur chaque thème et de recherche de partenaires scientifiques :

Axe 1 - « Coopérations interfédérales et développement d'une offre de para-sport adapté de qualité : le rôle et l'expertise de la FFSA. »

Axe 2 - Environnements de vie, parcours de pratique et expériences sportives en Sport Adapté

Axe 3 - Éligibilité et classification : validation et optimisation du dispositif

Axe 4 - Les compétences développées par les sportifs en situation de handicap dans leur parcours sportif et d'engagement associatif au sein du Sport Adapté

Axe 5 - L'impact d'une pratique d'activité physique pour les personnes polyhandicapées ou avec un trouble du développement intellectuel important

- Participation à l'AG FFSA 2025, le 28 mars 2026.

- Coordination et régulation au travers de réunions régulières en visioconférence.

- Actualisation et partage des données sur les laboratoires et les chercheurs intéressés à travailler sur les thématiques prioritaires 2025-2029.

TRAVAUX ET COMMUNICATIONS SUR LES PRATIQUES ET PRATIQUANTS DE LA FFSA

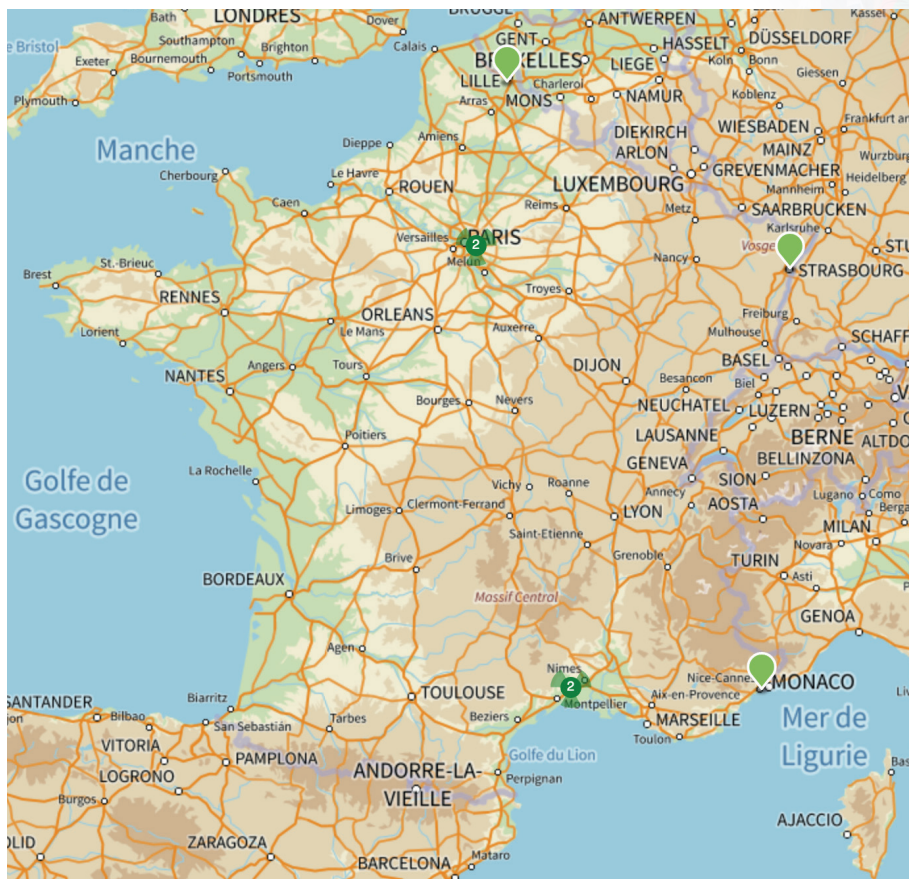
- 4 juin 2026 - Participation à la 4e journée de la recherche participative du GIS « Autisme et Troubles neurodéveloppementaux – Université Paris Cité – Elodie Couderc et Anne Marcellini.

- 16-18 juin 2026 - Communication au CESH 2026 (Comité européen d'histoire du sport) : Structuration et reconnaissance d'une fédération sportive pour les personnes handicapées mentales : les origines d'un projet sportif au sein de la FFSA (1971-1996) - Yacine Tajri, Anne Marcellini.

- 25 au 27 octobre 2026 - Communication aux Journées d'études francophones en APA (JEFAPA) – sur Sport Adapté et pratiques sportives en ESMS – Isabelle Caby et Williams Nuytens.



Localisation des liens laboratoires-FFSA 2025-2029
En date du 16/02/2026



Nom Labo et chercheur	Rue	Code postal	Ville
SANTESIH Anne Marcellini	avenue du Pic St Loup	34090	Montpellier
URePSSS Isabelle Caby	avenue Eugène Avinée	59120	Loos
ACP Yacine Tajri	boulevard Descartes	77454	Champs-sur-Marne
LAPCOS Nathalie Pantaléon	avenue français mitterrand	6300	Nice
ACTES Gaël Villoing	campus Fouillole	97157	Pointe-à-Pitre
PASYV Elodie Paget	rue du Dr Georges Salan	30000	Nîmes
SEP Valentine Duquesne	avenue du Tremblay	75012	Paris
LINCS Aggée Lomo	allée du général Rouvoillois	67083	Strasbourg

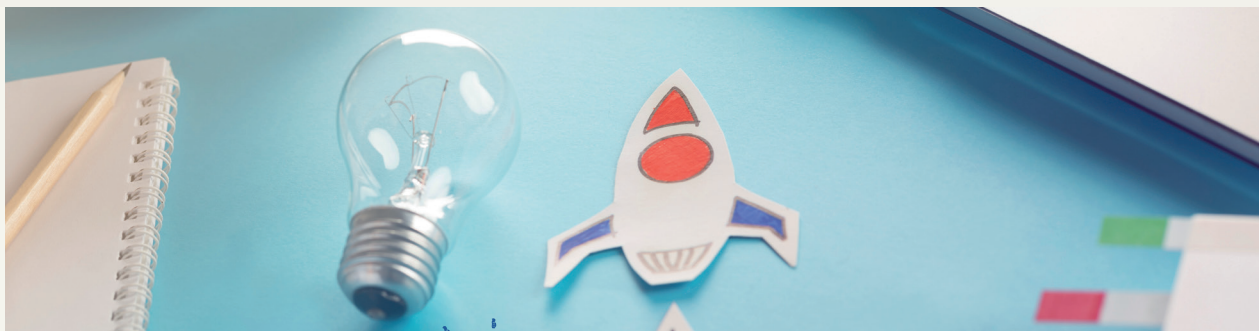
RAPPORT DE L'ACADÉMIE DU SPORT ADAPTÉ



Rapport d'activité

2025





Pourquoi ce document ?

Une nouvelle année commence :
Nous regardons ce qui a été fait
en 2025.

Ce document est le rapport
d'activité de l'Académie.
Il explique le travail réalisé
pendant l'année 2025.



Ce que présente ce rapport

Ce rapport explique :

- les actions menées en 2025,
- le développement de l'Académie,
- la diffusion de l'Académie dans les territoires.

Le rôle de l'Académie

L'Académie fait partie de la
Fédération française du Sport
Adapté.

L'Académie est centrale.
Elle est aussi transversale.

Cela veut dire qu'elle concerne et
travaille avec toutes les
personnes du Sport Adapté
(professionnels, élus, bénévoles,
sportifs ou non).



Les résultats de l'année

Le rapport met en valeur les
réussites.

Il montre le travail réalisé par
l'Académie.

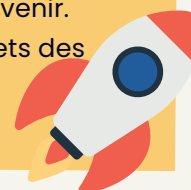
Il aide à comprendre ce qui a bien
fonctionné.

Et après ?

L'Académie veut continuer à
s'améliorer.

Ce rapport aide à préparer l'avenir.

Il permet de réfléchir aux projets des
prochaines années.



L'Académie et les sportifs



"Ça m'apporte de la vie en plus. Et de la vie géniale en plus !"



"Ça m'a permis de prendre confiance en moi, d'apprendre des autres, de prendre la parole, d'être plus ouvert et d'aller vers les autres."

"Je veux montrer que même avec un handicap, on peut faire plein de choses, pas juste être sportif."



Sommaire

1. Introduction	5
2. L'Académie nationale	7
<u>Contexte et objectifs fixés pour 2025</u>	
<u>Les personnes accompagnées</u>	
<u>Actions réalisées</u>	
<u>Analyse</u>	
3. Académies dans les territoires	17
<u>Chiffres, actions réalisées</u>	
<u>Analyse</u>	
4. Conclusion	8
<u>Résumé des points clés et perspectives pour 2026</u>	
5. Annexes : synthèse de la mesure d'impact	11

1. Introduction



L'année 2025, une année marquante pour l'Académie du Sport Adapté.



L'Académie c'est quoi ?

- L'Académie du Sport Adapté est un programme de la FFSA.
- L'Académie accompagne les sportifs à se sentir bien, à participer et à s'engager dans leur club, comité, ligue ; de manière générale dans la vie associative fédérale.



L'Académie veut permettre aux sportifs



d'avoir une vie géniale (qui leur plaise, qui les rende heureux...),



de pouvoir faire des choses qu'ils aiment,



de dire "je peux",



d'être épanouis,



de se faire plaisir,



de participer.



L'Académie agit de plusieurs façons



- L'Académie du Sport Adapté aide les sportifs à apprendre de nouvelles choses. Elle construit et propose des formations.



- L'Académie accompagne les sportifs à occuper différents rôles dans la FFSA.



- L'Académie aide les personnes qui travaillent avec les sportifs (comme les CTF ou les élus) à mieux adapter l'environnement. Elle les aide à utiliser des outils et des méthodes, pour que les sportifs puissent participer plus facilement.

1. Introduction

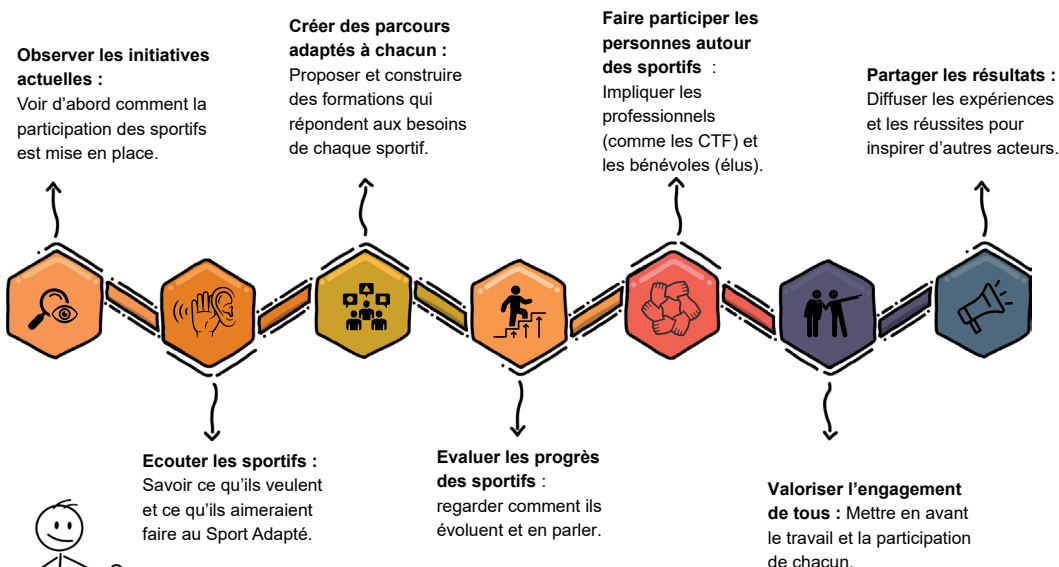


L'année 2025, une année marquante pour l'Académie du Sport Adapté.



4 La création de l'Académie

- La création de l'Académie du Sport Adapté s'est faite petit à petit, en suivant plusieurs étapes importantes, depuis 2023.
- L'Académie a été créée au niveau national mais aussi dans les régions (ligues), départements (comités) et clubs, avec tous des élus, des bénévoles, des salariés et des sportifs du Sport Adapté.



5 Les évènements marquants de 2025

- Réalisation de la mesure d'impact.
Une mesure d'impact est une façon d'observer et d'évaluer ce que notre action a produit.
- Réalisation d'un guide de la participation.
- Diffusion de l'Académie : 4 nouvelles régions ont intégré l'Académie en 2025. En septembre 2025, 7 régions développent l'Académie : la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine, l'AURA, PACA, l'Occitanie, le Grand Est, et l'Île-de-France.



2. L'Académie nationale



Fin 2024, nous nous sommes fixés des objectifs et des principes pour 2025. Nous avons également défini des actions prioritaires.



1 Des principes clés pour 2025



- Multiplier les pratiques d'aller vers les sportifs pour recueillir leurs paroles et envies d'engagement.
- Soutenir la participation de toutes les personnes concernées et engagées dans le Sport Adapté pour mettre en place l'Académie.
- Transformer et adapter le Sport Adapté avec les sportifs, les professionnels, les élus et les bénévoles.



2 Des objectifs fixés pour 2025



- Coordonner le déploiement de l'Académie dans les différents territoires et la développer au-delà de la Bretagne, de la Nouvelle-Aquitaine, de l'AURA et du 06.
- Recueillir plus d'envies et plus de paroles de sportifs.
- Augmenter le nombre de bénéficiaires de l'Académie (sportifs, élus, salariés).
- Enrichir la banque d'outils de l'Académie, les propositions de formations.



3 Des actions prioritaires



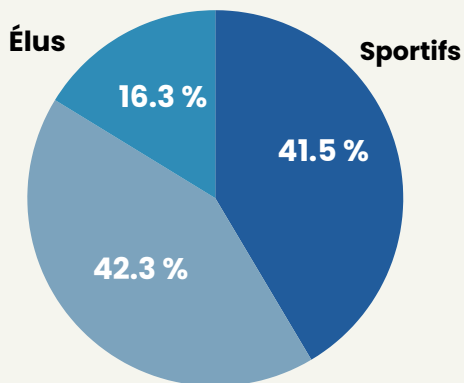
- Continuer et multiplier les entretiens individuels et démarches d'aller vers.
- Proposer les formations existantes dans différents territoires.
- Développer de nouvelles formations.
- Accompagner la transformation des conseils consultatifs en conseils participatifs.
- Continuer à soutenir l'engagement et la participation des sportifs dans les comités directeurs.

2. L'Académie nationale

En 2025, l'Académie a impacté différents bénéficiaires.



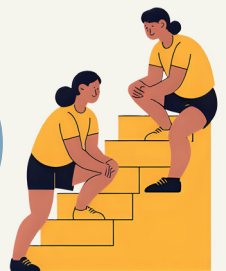
Personnes touchées par les actions de l'Académie en 2025



Professionnels (CTF)



Depuis 2023, **302 sportifs** ont parlé de leur envie de s'engager. Parmi eux, 125 sportifs sont arrivés en 2025.



En 2025, **161 sportifs** sont rentrés dans un parcours pour apprendre et progresser dans leur rôle. Ils étaient 92 en 2024.



Les sportifs, les élus, les professionnels viennent principalement des territoires Académie.

2. L'Académie nationale

En 2025, l'Académie a réalisé des actions.



136
entretiens de
suivi individuel
contre 102 en
2024



43
actions de
communication
contre 37 en 2024

79
entretiens avec
des élus et des
professionnel
contre 22 en 2024

**Actions
2025**



79
actions de soutien à
l'animation d'actions
(dont CPS), contre 57
en 2024

35
entretiens pour
sonder les envies
des sportifs contre 6
en 2024



18
formations contre
12 en 2024

20
réunions de
coordination des
équipes Académies
en territoires



2. L'Académie nationale

En 2025, l'Académie a construit et mis en œuvre 19 modules de formation et groupes de travaux coopératifs.



2 formations OTM de para basket adapté et d'arbitre de terrain (Nouvelle-Aquitaine et Bretagne)



2 formations officielles escorte para natation adaptée (Var et AURA)



1 formation officielle chrono para natation adaptée (Var)



1 formation arbitre de para pétanque adaptée (Bretagne)



1 formation officielle de para tennis de table adaptée (Bretagne)



1 formation officielle de para badminton adapté (Bretagne)

MA FÉDÉ, MA PLACE



Il permet de rassembler élus, sportifs et professionnels afin d'échanger, de partager leurs expériences, de recueillir les envies d'engagement et d'évolution, mais aussi d'identifier les freins et leviers à la participation.

1 stage "ma fédé, ma place" ouvert aux sportifs, élus et professionnels (Nouvelle-Aquitaine)

COMMUNICATION



Réalise des supports vidéos, vocaux ou visuels pour communiquer sur le Sport Adapté

1 formation ambassadeurs et chargés de communication (national et Bretagne)

Communication



Rédige des articles, mène des interviews et raconte la vie du Sport Adapté à travers le regard des sportifs

2 formations journal (Bretagne)

COMMUNICATION



Cette formation apprend à écrire en FALC. FALC veut dire : Facile à Lire et à Comprendre. La formation explique les règles du FALC.

1 formation FALC (Bretagne)

Communication



Représente les valeurs du Sport Adapté, parle au nom des sportifs et fait connaître les actions autour de lui.

3 formations d'ambassadeur (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et national)

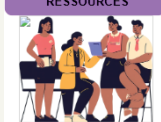
Gouvernance associative



Représente l'association, coordonne les actions et veille à leur cohérence

1 formation dirigeant pour les dirigeants en situation de handicap ou non (Bretagne)

EXPERTS, PERSONNES RESSOURCES



Le groupe d'experts est composé de sportifs, ils réfléchissent avec l'équipe de l'Académie. Ensemble, ils cherchent des solutions. Leur rôle est d'aider à améliorer l'Académie.

1 regroupement du groupe d'experts Académie (national)

FEMMES ET SPORT



Se rencontrer entre femmes pour parler de son vécu de femmes au Sport Adapté.

1 formation femmes et sport (Bretagne)

2. L'Académie nationale

En 2025, l'Académie a constitué des outils :



L'Académie du Sport Adapté crée, garde en mémoire et partage des outils et des méthodes.

Ces outils sont pour les sportifs, les professionnels, les élus.

En 2025 l'Académie a créé 24 nouveaux outils.

Des « fiches action »

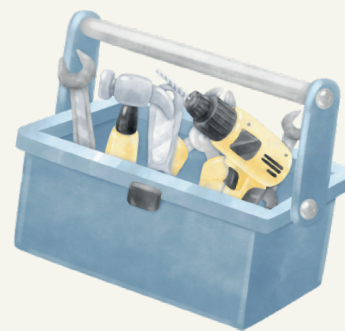
Les fiches aident les professionnels à organiser des formations.

Elles expliquent :

- Comment se déroule la formation
- Comment animer
- Quels supports utiliser
- Comment adapter la formation selon le territoire

Ces fiches permettent de refaire facilement les formations ailleurs.

En 2025, 8 nouvelles fiches actions ont été réalisées.



Le guide de la participation

Ce guide est pour les professionnels et les élus. Il regroupe des idées et des pratiques pour aider les sportifs à participer dans la FFSA, dans tous les rôles et dans toutes les instances. Il aide à faire évoluer les pratiques et facilite l'utilisation des outils et des méthodes proposées.

2. L'Académie nationale

En 2025, l'Académie a constitué des outils :



Les cartes compétences

Des cartes ont été créées pour montrer les compétences utiles dans les différents rôles à la FFSA. Ces cartes aident à faire le bilan de compétences avec les sportifs. Elles aident aussi à mieux comprendre les compétences avec des mots simples et des images.



Des supports visuels

Des cartes imagées de gestes et positions d'arbitrage en para basket adapté.

Livrets de formation

Ils permettent aux sportifs de suivre les étapes de leur formation et les mises en situation (un pour chaque formation suivie).



Des jeux de cartes imagées

Des jeux de cartes ont été élaborés pour mémoriser les règlements du para badminton adapté et du para tennis de table adapté.

Des fiches de préconnaissance

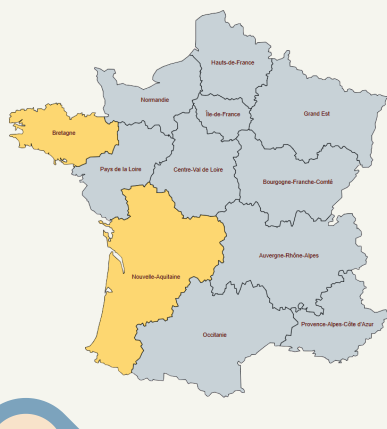
Des fiches de préconnaissance ont été élaborées avec le groupe d'experts académique afin d'identifier les points d'amélioration au regard des participations des sportifs aux grands événements fédéraux et associatifs.

2. L'Académie nationale

En 2025, l'Académie s'est développée sur de nouveaux territoires.



L'Académie se développe et est de plus en plus présente dans différents territoires.



1

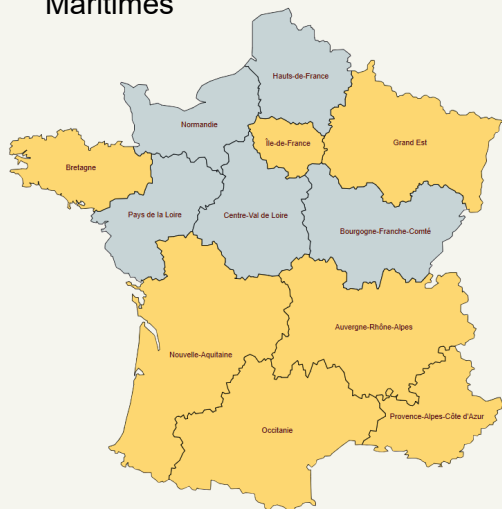
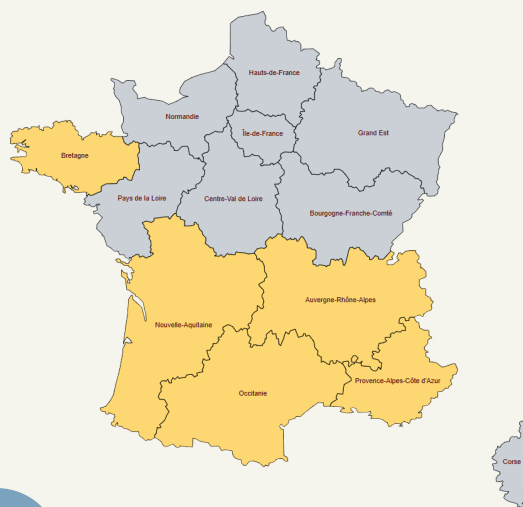
L'Académie a commencé en septembre 2023 avec 2 régions pilotes :

- Bretagne
- Nouvelle-Aquitaine

2

En 2024, 2 nouveaux territoires ont rejoint le projet Académie après avoir répondu à l'appel à manifestation d'intérêt :

- La région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)
- Le comité départemental des Alpes-Maritimes



3

En 2025, l'Académie continue de se développer avec l'arrivée de 3 nouveaux territoires :

- Occitanie
- Grand Est
- Île-de-France.

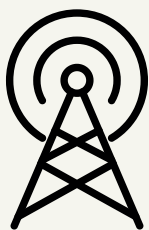
13

2. L'Académie nationale

Analyse.



1. Coordonner le déploiement de l'Académie dans les territoires, au delà de la Bretagne, de la Nouvelle-Aquitaine, de l'Aura et des Alpes-Maritimes.



Le déploiement de l'Académie

- En 2025, l'équipe nationale a organisé le déploiement de l'Académie dans les territoires.
- Au début de l'année, l'Académie était présente dans 3 régions et 1 département. En décembre 2025, elle est présente dans 7 régions.
- 4 modules de formations ont été déployés dans 4 territoires Académie différents.
- Des accompagnements ponctuels ont eu lieu avec la ligue et les comités du Pays de la Loire.



La coordination (l'organisation) de ce déploiement

Pour que le travail soit clair et de qualité, l'équipe nationale a mis en place :

- Un accompagnement personnalisé pour chaque région, une fois par mois.
- Des temps de travail en groupe, entre les régions. Ces temps permettent de partager les bonnes pratiques et les idées.
- Un séminaire national en présentiel à Lyon. Ce séminaire a permis de construire des objectifs communs et des règles partagées.
- Deux temps de bilans pour faire le point.
- Des outils partagés sur un drive (fiches actions harmonisées, supports imagés, outils de reporting et de suivi, cahier des charges de formations). Ces outils permettent de mieux travailler ensemble.

2. L'Académie nationale

Analyse.

2. Recueillir plus d'envies et plus de paroles de sportifs



En 2025, l'Académie a reçu deux fois plus de demandes d'engagement des sportifs

Pour y arriver, l'équipe a travaillé avec les territoires pour :

- Écouter les sportifs
- Prendre en compte leurs choix
- Respecter leurs paroles



Des outils et méthodes ont été créés et partagés avec les équipes locales, comme :

- Des stands d'information
- Des actions « porteurs de paroles »
- Des randonnées Académie
- Des grilles d'entretien
- Des cartes de rôles
- Le module de formation "ma fédé, ma place" s'est diffusé



Grâce à cela, plus d'envies et de demandes des sportifs ont été identifiées, surtout en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine et en PACA.



5

Les sportifs demandent surtout ces 5 rôles :

1. Officiels ;
2. Ambassadeurs du Sport Adapté ;
3. Membres des conseils participatifs des sportifs ;
4. Arbitres ;
5. Entraîneurs.

15

2. L'Académie nationale

Analyse.



3. Augmenter le nombre de bénéficiaires de l'Académie (sportifs, élus, salariés)



- En 2025, 161 nouveaux sportifs ont commencé un parcours d'engagement avec l'Académie. En 2024, ils étaient 92.
- Il y a aussi plus de professionnels et d'élus engagés dans l'Académie.
- Aujourd'hui, l'Académie ne travaille plus seulement avec les sportifs.
- Elle travaille aussi avec les professionnels et les élus pour changer les façons de faire.
- Cela montre que l'Académie se développe et se diffuse dans tout le Sport Adapté.

4. Enrichir la banque d'outils de l'Académie, les propositions de formation



- En 2025, l'Académie a créé 5 nouveaux modules de formation répondant aux demandes d'engagement des sportifs. Il existe maintenant 14 formations Académie.
- Six nouveaux outils ont été créés.
- Les outils et déroulés des formations ont été regroupés dans un document unique à la disposition de tous les acteurs de la fédération : le guide de la participation.
- Ces outils et supports sont également à la disposition des territoires Académie dans un drive partagés.
- L'Académie a enrichi sa banque d'outils. Les supports sont maintenant plus clairs et prêts à être utilisés sur le terrain.

16

3. L'Académie dans les territoires

En 2025, les territoires Académie ont réalisé des actions : la ligue Bretagne.



- La région Bretagne est région pilote du projet Académie depuis septembre 2023.
- C'est une région très dynamique.
- La région est à l'initiative de beaucoup d'actions et de beaucoup de formations.
- Elle est très engagée pour aider les sportifs en situation de handicap à participer et à s'engager dans la vie associative.
- Beaucoup de sportifs accompagnés viennent de la Bretagne.
- La présence d'un salarié dédié au projet aide beaucoup à développer les actions sur le territoire.



92 sportifs dans un parcours d'engagement

La région accompagne beaucoup les sportifs.

Elle aide aussi à faire vivre le réseau des personnes engagées dans l'Académie (sportifs, professionnels et élus).

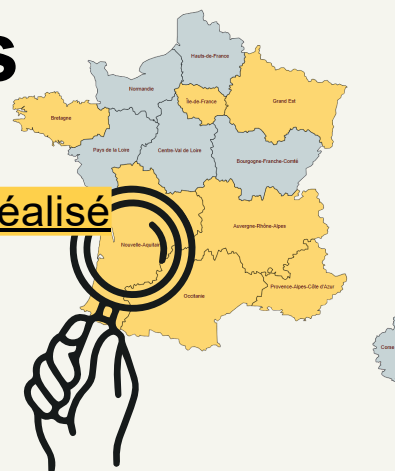
En Bretagne, il y a beaucoup d'actions :



- 20 actions de soutien à l'animation d'actions (conseils participatifs, assemblées générales participatives, construction participative du projet territorial du Sport Adapté...).
- 108 entretiens de suivi individuel, témoignent d'un accompagnement personnalisé des sportifs engagés.
- 36 entretiens auprès des élus et des professionnels.
- 10 actions de communication, favorisant la visibilité et la valorisation des dispositifs.
- 9 formations contribuent à la montée en compétences des acteurs.

3. L'Académie dans les territoires

En 2025, les territoires Académie ont réalisé des actions : la ligue Nouvelle-Aquitaine.



- La région Nouvelle-Aquitaine est région pilote du projet Académie depuis septembre 2023.
- C'est une région dynamique et engagée.
- La région est très attentive à la participation et à l'engagement des sportifs en situation de handicap.
- La région est la première à avoir testé le stage « Ma fédé, ma place ».



36 sportifs dans un parcours d'engagement

La région Nouvelle-Aquitaine fait beaucoup d'actions de communication. Cela permet de mieux faire connaître l'Académie et de mieux organiser le projet sur son territoire :



- 5 actions de soutien à l'animation d'actions



- 34 entretiens de suivi individuel



- 11 entretiens auprès des élus et des professionnels



- 9 actions de communication, favorisant la visibilité et la valorisation des dispositifs



- 4 formations, contribuant à la montée en compétences des acteurs

3. L'Académie dans les territoires

En 2025, les territoires Académie ont réalisé des actions : la ligue Provence-Alpes-Côtes d'Azur.



- Le comité des Alpes-Maritimes entre dans l'Académie en septembre 2024 et lance une dynamique forte sur son territoire.
- En septembre 2025, toute la région PACA rejoint l'Académie et suit la dynamique lancée par le comité.
- La région s'engage beaucoup pour :
 - Faire connaître l'Académie
 - Aider les acteurs de terrain
 - Encourager la participation des sportifs
 - Valoriser les sportifs
- Les sportifs ne sont pas seulement bénéficiaires.
- Ils sont acteurs des actions menées sur le terrain.

22 sportifs dans un parcours d'engagement

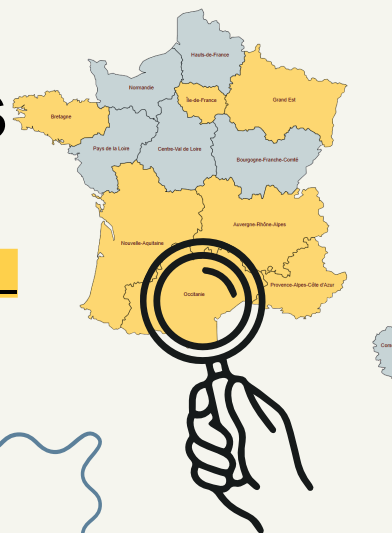
Cette évolution montre qu'une action locale peut devenir une mobilisation régionale au service des sportifs.



- 29 entretiens pour connaître les envies des sportifs.
- 26 actions de communication, favorisant la visibilité et la valorisation des dispositifs.
- 23 actions de soutien à l'animation d'actions.
- 18 entretiens de suivi individuel des sportifs engagés.
- 2 formations pour répondre aux besoins des sportifs.
- 11 entretiens auprès des élus et des professionnels.

3. L'Académie dans les territoires

En 2025, les territoires Académie ont réalisé des actions : la ligue Occitanie.



- La Ligue Occitanie s'est engagée dans l'Académie en septembre 2025.
- C'est une région très dynamique.
- La région est très attentive à la participation et à l'engagement des sportifs en situation de handicap.
- Avant le projet Académie, la région faisait déjà des actions pour aider les sportifs à s'engager.
- L'Académie s'inscrit donc dans une continuité d'engagement déjà bien ancrée.



22 sportifs dans un parcours d'engagement



La région Occitanie met surtout l'accent sur :



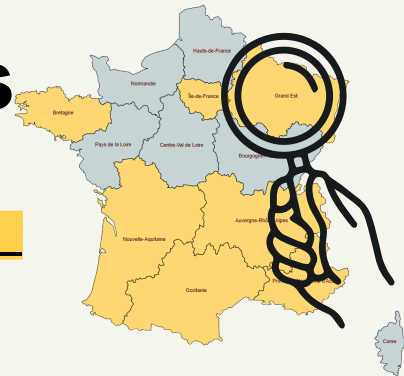
- La formation des sportifs :
 - 4 formations pour répondre aux besoins des sportifs.
- Le fait de rassembler tous les acteurs du Sport Adapté,
 - 21 entretiens avec des élus et des professionnels.



- L'écoute des sportifs, des professionnels et des élus.
 - 11 entretiens pour connaître les envies des sportifs.

3. L'Académie dans les territoires

En 2025, les territoires Académie ont réalisé des actions : la ligue Grand Est.



La ligue Grand Est rejoint l'Académie en septembre 2025.

Elle veut :

- Favoriser la participation
- Impliquer davantage les sportifs dans la vie associative

Pour créer une dynamique sur son territoire :

- Elle met en place des actions de communication

Ces actions permettent de faire connaître l'Académie auprès :

- Des sportifs
- Des professionnels
- Des élus



36 sportifs sensibilisés



- Deux actions de communication, favorisant la visibilité et la valorisation des dispositifs



- Une action de soutien à l'animation d'actions.

3. L'Académie dans les territoires

En 2025, les territoires Académie ont réalisé des actions : la ligue Île-de-France.



La ligue Île-de-France rejoint l'Académie en septembre 2025.

Elle veut :

- Favoriser la participation
- Impliquer davantage les sportifs dans la vie associative

Pour créer une dynamique sur son territoire :

- Elle met en place des actions de communication

Ces actions permettent de faire connaître

l'Académie auprès :

- Des sportifs
- Des professionnels
- Des élus



4 sportifs sensibilisés



- Deux actions de communication, favorisant la visibilité et la valorisation des dispositifs



- Une action de soutien à l'animation d'actions

3. L'Académie dans les territoires

Analyse.



1. Les régions pilotes ont montré les effets et l'importance de l'Académie



- Les premières régions engagées ont eu un rôle très important
- Elles ont permis de tester les actions et les formations
- Elles ont montré concrètement que l'Académie apporte des choses positives aux sportifs de la FFSA



- Dans ces régions :
 - les sportifs participent plus à la vie associative ;
 - les sportifs sont plus épanouis ;



- les sportifs développent de nouvelles compétences.
- Aujourd'hui, leur expérience sert d'exemple pour les autres régions

2. L'Académie grandit dans les régions



- Depuis 2024, l'Académie se développe dans les régions
- Aujourd'hui, elle est présente dans 7 régions
- De plus en plus de régions s'engagent
- Cela montre que l'Académie est utile et répond à un vrai besoin



- Être présent dans les territoires permet d'être plus proche des sportifs et de mieux répondre à leurs besoins

3. L'Académie dans les territoires



Analyse.

3. Des niveaux d'engagement (variables selon les régions)



Certaines régions, comme la Bretagne, l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine et la région PACA, sont aujourd'hui plus avancées dans le développement de l'Académie.



Dans ces régions :

- Il y a beaucoup d'actions
- Il y a beaucoup de formations
- Beaucoup de sportifs sont accompagnés
- Beaucoup d'élus et de professionnels sont engagés



D'autres régions, engagées plus récemment, comme l'Île-de-France et le Grand Est, veulent aussi développer l'engagement des sportifs.

Mais elles sont encore en train d'organiser le projet sur leur territoire.

Le développement peut être freiné par la réalité du terrain.

Par exemple :



- Les CTF n'ont pas toujours assez de temps pour ce projet, il n'y a pas toujours un temps de travail dédié à l'Académie
- Il peut manquer de moyens financiers

4. Conclusion



Résumé des points clés et enjeux pour demain.



Aujourd'hui

L'Académie n'est plus un projet test.

C'est maintenant un dispositif organisé, suivi et présent dans plusieurs régions.

L'Académie est inscrite dans les priorités stratégiques fédérales.

Il y a :

- Plus de sportifs engagés
- Plus de formations
- Plus d'outils diffusés

Cela montre que l'Académie est utile et a un impact positif.

Les objectifs pour demain

1. Continuer à développer l'Académie

- Développer l'Académie dans de nouvelles régions
- Garantir la qualité et le suivi des actions dans toutes les régions
- Prévenir les risques d'inégalités entre régions
- Former et accompagner les professionnels et les élus
- Proposer des outils simples, prêts à utiliser
- Encourager le partage d'outils entre les régions
- Renforcer l'organisation et le pilotage du dispositif
- Diversifier les sources de financements et les sécuriser



4. Conclusion

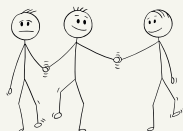


Les enjeux de demain :



2. Mieux écouter tous les sportifs

- Continuer à recueillir les envies et les demandes d'engagement
- Utiliser des outils numériques plus techniques pour mieux suivre les demandes
- Identifier les besoins non couverts
- Prioriser les rôles les plus demandés
- Aller vers tous les sportifs, notamment :
 - les sportifs qui ne connaissent pas l'Académie ;
 - les sportifs non verbaux ou en difficulté ;
 - les jeunes ;
 - les femmes (en lien avec le plan de féminisation).



3. Mieux accompagner les sportifs engagés

- Renforcer le suivi individuel
- Favoriser la mise en pratique
- Poursuivre les bilans de compétences (au début et pendant le parcours)
- Valoriser officiellement les compétences acquises (reconnaissance fédérale ou externe des rôles exercés)

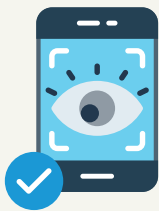
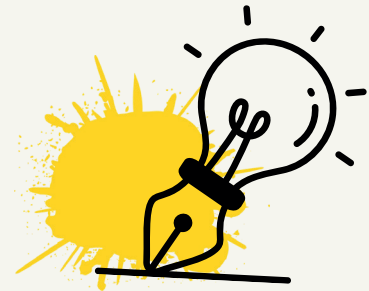


4. Mieux impliquer les élus et les professionnels

- Associer davantage les élus au suivi et aux décisions de l'Académie
- Leur présenter régulièrement les résultats et impacts de l'Académie
- Valoriser les élus engagés
- Faire évoluer le regard sur les compétences des sportifs
- Continuer d'accompagner le changement de posture des professionnels et des élus
- Prévenir les risques de surcharges des professionnels
- Développer une culture commune de la participation

4. Conclusion

Les enjeux de demain :



5. Rendre l'Académie plus visible

- Mieux faire connaître l'Académie au sein de la FFSA
- Diffuser les apprentissages en dehors de la fédération
- Créer des liens entre la vie associative et la vie professionnelle
- Travailler avec les acteurs de l'inclusion et de l'insertion



6. Continuer à évaluer

- Poursuivre la mesure d'impact
- Suivre l'évolution des pratiques des professionnels et des élus
- Évaluer l'adaptation des instances dirigeantes
- Suivre l'utilisation des outils dans les régions
- Mettre en place un outil numérique plus performant pour faciliter le suivi et la remontée des données



EN RÉSUMÉ

L'Académie doit continuer à :

- **Se développer, se renforcer et se consolider**
- **Mieux accompagner les sportifs**
- **Impliquer davantage les élus et les professionnels**
- **Assurer un suivi de qualité dans toutes les régions**



L'Académie nationale

5 points à retenir.



Partir des envies et des motivations des sportifs.



- Beaucoup de sportifs veulent participer à la FFSA
- Beaucoup de sportifs veulent avoir des rôles d'encadrants
- Les envies des sportifs pour s'engager sont nombreuses et différentes



Prendre en compte chaque sportif, car chacun est différent.



- Les sportifs parlent mieux de leurs envies quand on vient vers eux
- Ils ont besoin d'un accompagnement adapté à chacun
- Associer formation et pratique les aide à bien jouer leur rôle



Prouver que tous les sportifs peuvent participer.



- L'Académie est reconnue comme utile pour les sportifs
- Mais certains pensent qu'elle s'adresse aux sportifs sans difficultés
- Les sportifs déjà engagés aident à motiver d'autres sportifs et montrent que c'est possible

4

Construire l'Académie tous ensemble.



- Les formations avec sportifs, élus et professionnels aident à mieux participer
- Tout le monde voit l'utilité de l'Académie, mais certains ne se sentent pas encore acteurs
- Les sportifs ont plus de place quand les élus et professionnels adaptent leurs pratiques et règles
- Quand les clubs, comités et ligues parlent de l'Académie, cela aide à trouver des sportifs motivés
- Quand l'Académie aide des clubs ou des comités à créer des actions, cela donne envie à de nouvelles régions (ligues) de s'engager dans l'Académie

5

Identifier les compétences acquises à l'aide d'outils adaptés.



- L'Académie aide les sportifs à développer toutes leurs compétences grâce à la formation, l'accompagnement et la pratique
- Il faut des outils simples et adaptés pour évaluer les compétences des sportifs



Fin du rapport d'activité de
l'Académie 2025.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SPORT ET AUTISME ET ACTIVITÉS MOTRICES

SPORT ET AUTISME



FORMATIONS

FORMATION CONTINUE DES CTF « SPORT ET AUTISME » : COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES SPORTIFS AVEC AUTISME AU SEIN DES RENCONTRES SPORT ADAPTE ?

Cette formation s'adresse aux conseillers techniques fédéraux des comités départementaux et des ligues. Elle a pour vocation à améliorer la prise en compte des besoins spécifiques des sportifs avec autisme dans le cadre des rencontres sportives organisées au sein de la FFSA.

Une session a été mise en place cette année à Montauban (82) les 24 et 25 février 2025 portée administrativement par l'OF de la ligue Sport Adapté Occitanie. Huit CTF ont suivi cette formation.

CERTIFICAT FÉDÉRAL SPORT ET AUTISME

Cette formation conçue par la commission nationale sport et autisme de 55 h (35 h en centre + 20 h de stage), vise les éducateurs ou animateurs sportifs ayant des prérogatives d'enseignement. Elle permet à ces derniers de développer des connaissances et des compétences spécifiques en matière d'encadrement des sportifs présentant un TSA.

Deux sessions qui ont été organisées en 2025 :

- Du 13 au 17 janvier 2026 à Balma (31) portée par l'OF de la ligue Sport Adapté Occitanie avec 7 stagiaires
- Du 7 au 11 juillet 2026 à Mouans Sartou (06) portée administrativement par l'OF de la ligue Sport Adapté PACA avec 8 stagiaires

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE ET APPROCHE SPÉCIFIQUE AUTISME

COMMISSION NATIONALE SPORT ET AUTISME

La commission nationale a pour mission, de coordonner le développement des actions sport et autisme, d'impulser des initiatives, d'être une instance ressource ...

Elle s'est réunie régulièrement en visio une fois par mois toute l'année 2025 et œuvre activement sur de nombreux dossiers.

La commission a été renouvelée en fin 2025 et va poursuivre ses travaux avec une équipe remaniée.

Merci à François-Xavier Lehman, Christelle Bege et Caroline Marcipont qui ont mis fin à leur engagement.

Merci à l'ensemble des membres bénévoles qui poursuivent leur engagement et mettent leur temps et leur expertise au service du mouvement fédéral : Amandine Bourhis, Laura Gouabault, Romain Pillier, et bienvenue aux nouveaux membres : Sarah Hirsch, Laura Dormal, Tiana Morice Gallier, et Virginie Labarre Fillatre.

Une réunion avec les référents régionaux sport et autisme s'est tenue le 16 décembre 2025.

PARTENARIAT AFG AUTISME

En avril la FFSA a signé un partenariat avec AFG Autisme. Ce partenariat, vise à faciliter la mutualisation des moyens afin de favoriser l'accès à une pratique sportive régulière des personnes ayant des troubles du spectre de l'autisme, troubles du développement intellectuel... À travers l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires, mais aussi l'accompagnement des clubs pour développer les activités physiques et sportives adaptées, les sensibilisations, formations, ou encore le co-encadrement de séances ou d'évènements.

DIFFUSION DES OUTILS ET RESSOURCES SUPPORT

LIVRETS

Nous continuons à diffuser les deux livrets réalisés sur la précédente paralympiade :

- Préconisations pour l'accompagnement des personnes autistes en milieu sportif – Sept 2021
- Les outils pour accompagner la pratique sportive des personnes autistes à la FFSA – Avril 2024

ESPACES CALMES

Suite à une expérimentation positive sur plusieurs championnats de France FFSA avec le soutien d'HOPTOYS sur l'année 2025, nous avons souhaité accompagner le développement de ces espaces sur l'ensemble des journées de la FFSA.



En toute fin d'année 2025, nous avons acheté des KITS ESPACE CALME afin de doter chaque région d'un kit complet. Il s'agit de soutenir, par ce moyen, le déploiement sur les plus gros événements du territoire (à minima), de plus en plus systématiquement de « salles calmes » ou « espaces calmes », afin de permettre aux sportifs de bénéficier d'une « pause sensorielle » lors des événements sportifs.

OUTILS RESSOURCES

L'espace membre du site Internet de la FFSA contient un grand nombre de ressources créées par la commission nationale sport et autisme, destinés aux associations et comités : outils visuels (pictogrammes), outils d'évaluation (fiche de compétence), recommandation de bonnes pratiques professionnelles, exemple de séquentiels etc... Cet espace est mis à jour et complété régulièrement !

RECHERCHE ET COMMUNICATION

RECHERCHE

Le projet de recherche en lien avec le laboratoire SANTESIH « Santé, éducation et situations de handicap » (orienté sociologie) de Montpellier, visant à étudier les freins et les leviers à la pratique sportive des adolescents autistes soutenu par l'IREPS via la CNSA dans le cadre du programme « Autonomie personnes âgées et personnes en situation de handicap » 2022, a vu sa première partie être finalisée. Le rapport de recherche synthétique a été publié et différents articles scientifiques ont été soumis. Une présentation ouverte des résultats a été réalisée le 10 juin 2025.

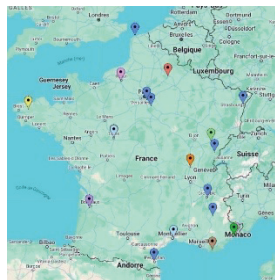
Nous entrons désormais dans la seconde phase de ce projet durant laquelle la FFSA va être chargée de créer des outils pour vulgariser les connaissances apportées par ces travaux. Ce sera la mission de 2026.



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



COMMUNICATION



JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

Une compilation et promotion sur les réseaux sociaux des actions menées sur les territoires au niveau national à l'occasion de la journée mondiale de l'autisme 2025 a été réalisée, permettant de mettre en avant les 19 actions menées sur différents territoires.

COPIL STRATÉGIE NATIONALE POUR LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT

Nous avons également poursuivi cette année notre engagement et notre participation au COPIL opérationnel en réponse à la sollicitation de la Délégation interministérielle à la stratégie pour les TND.

PERSPECTIVES 2026

La commission nationale souhaiterait cette année développer de nouveaux partenariats afin de nous permettre d'aller plus loin encore dans les adaptations proposées pour prendre en compte les besoins spécifiques des personnes avec autisme, tel que par exemple aller vers la systématisation des utilisations d'outils et support visuels, afin de faciliter le repérage et l'autonomie des sportifs.

Nous souhaitons poursuivre le déploiement des formations avec notamment un projet de 3 sessions formations Certificat fédéral sport et autisme en Outre-mer.



ACTIVITÉS MOTRICES

FORMATIONS

INITIATEUR ACTIVITÉS MOTRICES

L'année 2025 a permis d'organiser une session de la formation initiateur Activités Motrices :

- Du 15 au 19 septembre 2025 à Sablé-sur-Sarthe (72) – OF Trans'Formation – 7 stagiaires ont suivi cette formation animée par Delphine Varlet

FORMATION CONTINUE DES CTF

Une session de la formation continue des CTF « développer et structurer les Activités Motrices sur mon territoire » a été organisée :

- Du 3 au 5 novembre 2025 à Lyon (69) – OF Ligue AURA Sport Adapté – 8 CTF ont suivi cette formation co-animée par Elodie Couderc et Delphine Varlet

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PRATIQUE

COMMISSION NATIONALE ACTIVITÉS MOTRICES

La commission nationale a pour mission de coordonner le développement des actions Activités Motrices sur le territoire, d'impulser des initiatives, d'être une instance ressource ...

Elle s'est réunie régulièrement en visio (environ tous les 2 mois) toute l'année 2025.

Changement d'équipe : nous remercions sincèrement pour toutes leurs années d'actions, Frédéric Morson et Christian Loirat qui ont mis fin à leur engagement, et nous sommes heureux d'accueillir pour cette nouvelle paralympiade : Indrid Hentges, Gaëlle Bigazzi et Pierre Valençon aux côtés de Delphine Varlet, qui poursuit son engagement.

Merci à l'ensemble des membres bénévoles qui mettent leur temps et leur expertise au service du mouvement fédéral.

REGROUPEMENT DES RÉFÉRENTS LOCAUX ACTIVITÉS MOTRICES

Le regroupement des référents locaux Activités Motrices 2024 s'est déroulé les 6 et 7 novembre 2025 à Lyon (69).

Ce temps fort des Activités Motrices a permis de mobiliser 20 référents locaux issus de 9 régions et 2 membres de la commission nationale sur des temps réflexions, de travail collégiaux, partages, échanges.

Ce regroupement fut l'occasion de choisir ensemble le prochain thème de la journée nationale des Activités Motrices 2026. Nous remercions Idéma, qui par l'intermédiaire de Jean-Baptiste a proposé, à cette occasion, à l'ensemble des participants un temps d'animation Lü très apprécié.

OUTILS RESSOURCES : MISES EN COMMUN « FICHES ATELIERS »

Une sollicitation de l'ensemble des acteurs des Activités Motrices a été poursuivi afin de partager différentes fiches / outils supports à la mise en place des Activités Motrices. Ces fiches créées par différents acteurs de territoires sont ajoutées régulièrement dans l'espace membre du site Internet, et à la disposition de tous les acteurs du mouvement sportif (associations affiliées, comités...).

AIDE FÉDÉRALE ACTIVITÉS MOTRICES

Une aide financière complémentaire aux subventions versées par l'ANS, destinées aux CDSA engagés dans le secteur des Activités Motrices a été reconduite cette année. Elle a permis de soutenir notamment les organisations des journées nationales Activités Motrices, sur lesquelles nous encourageons un engagement supplémentaire ainsi que les frais de fonctionnement des commissions locales Activités Motrices, qui permettent la coordination des acteurs et le développement des actions sur les territoires.

Ce sont ainsi 30 400 € qui ont été reversés aux 57 comités ou ligues qui ont organisé une journée nationale des Activités Motrices et complétés leur bilan, soit une moyenne d'aide de 533 € par entité.



JOURNÉE NATIONALE DES ACTIVITÉS MOTRICES

Le jeudi 5 juin 2025, partout sur les territoires, les comités départementaux en lien avec les associations étaient invités à organiser une journée Activités Motrices.

Cette année encore, un thème commun le thème « Les super héros » et le fil rouge : « À chacun son pouvoir » choisi lors du regroupement des référents locaux a été mis en place un peu partout en France au cours de cet événement national.

Les journées nationales des Activités Motrices en chiffre	
Nb de journées	64
Nb de sportifs bénéficiaires total	3671
Moyenne de sportifs participants par journée	57



BRAVO À TOUS pour votre investissement toujours plus créatif dans les thématiques proposées pour le plus grand bonheur des participants !



PERSPECTIVES 2026

La commission nationale des Activités Motrices souhaite, pour l'année 2025, poursuivre, accompagner et soutenir l'organisation sur l'ensemble des territoires des journées nationales des Activités Motrices, que nous souhaitons comme un temps fort, d'un programme régulier d'offre de pratique. La thématique : les explorateurs, à chacun son chemin !

Nous souhaitons également amorcer un travail de rédaction d'un nouvel outil : l'essentiel des séances en Activités Motrices à destination des éducateurs sportifs. La réédition de l'essentiel des Activités Motrices à destination des porteurs de programme est également envisagée.

Enfin nous souhaitons sur l'année 2026 reconduire la formation continue des CTF et poursuivre la mise en place de formations « initiateur Activités Motrices ».

MERCI À NOS PARTENAIRES QUI ONT SOUTENUS CES ACTIONS

Soutenu
par



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

